

COMMUNE  
DE  
SAINT-REMY-DU-NORD

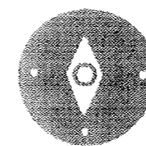
1  
septembre  
9  
9  
6

*Fond d'Amélioration du Cadre de Vie  
étude des paysages*

*- phase 1 -*

	denis DELBAERE katia EMERAND <i>paysagistes d.p.l.g.</i>
66, rue des Arts 59 100 Roubaix Tél : 20 68 02 65 Fax : 20 11 27 01	

paysage  
grand  
livre ouvert



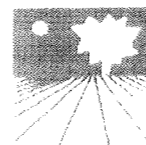
chapitre 1

introduction

la commune dans son territoire  
pages 2 à 7

*contexte géographique*

*les influences extérieures*



chapitre 2

la structure rurale  
pages 8 à 16

*occupation des sols et parcellaire*

*carte des paysages agricoles et naturels*

*typologie agricole*

*catalogue d'images de références*



chapitre 3

la structure urbaine  
pages 17 à 34

*histoire et croissance urbaine*

*carte des paysages urbains*

*typologie structurelle*

*annexes*

*catalogue d'images de références*



carte des paysages  
page 35

conclusion

page 36



Le présent document est bâti autour de trois grands chapitres :

- ❖ La commune dans son territoire, où il est question du contexte géographique de Saint-Rémy et des alentours immédiats.
- ❖ La structure rurale, où nous nous sommes attachés à décrire ce qui fait l'identité du paysage agricole de la commune.
- ❖ La structure urbaine, où il s'est agi de comprendre comment Saint-Rémy s'est constitué et ce qui est aujourd'hui lisible dans "les" paysages urbains du village.

Nous avons souhaité mettre à la disposition de la commune et de ses partenaires un document utile pour la gestion quotidienne du paysage Saint-rémisien. Certaines parties de ce travail s'attachent tout particulièrement à cet objectif. Il s'agit :

- ❖ De la carte des paysages, qui est une carte de synthèse présentant les différents sous-ensembles repérables de la commune et leurs enjeux, les sites les plus stratégiques, les vues les plus utiles à faire rentrer le paysage au cœur du village, les itinéraires de découverte privilégiés...
- ❖ Des deux catalogues d'images de références, l'un tourné vers le rural, l'autre vers l'urbain. Il s'agit ici d'inspirer une palette végétale, minérale, et spatiale dont l'utilisation dans le cadre des diverses opérations d'aménagement futures garantira une certaine continuité, une cohérence sensible.
- ❖ De documents et d'informations diverses susceptibles de fournir tout ou partie d'une exposition en direction des Saint-rémisiens. La commune ayant, en effet, souhaité associer le plus intimement possible les habitants à la démarche FACV.

D. Delbaere & K. Emerand, paysagistes DPLG

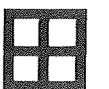
Le présent document synthétise les recherches réalisées dans le cadre de la première phase de l'étude "Fond d'Amélioration du Cadre de Vie" (FACV) de la commune de Saint-Rémy du Nord.

Il s'agit d'un état des lieux, d'un temps d'observation de ce qui est, de réflexion sur ce qui constitue l'essentiel de l'identité urbaine et paysagère de la commune.

Insérée dans l'agglomération urbaine et industrielle de la Sambre, mais en même temps commune à fort caractère rural, Saint-Rémy ne peut, en effet, être étudié sans que la question de son identité, c'est-à-dire de son positionnement par rapport au territoire sambrien et avesnois, ne soit posée.

Nous n'ignorons pas toutefois l'ambiguïté de cette notion d'identité. Il nous importe donc de ne fonder nos conclusions que sur la base de paramètres pluriels, relevant autant de la géographie que de la perception sensible du paysage, de l'histoire que de l'intimité des relations entretenues par les Saint-rémisiens à leur commune.

Un autre écueil contenu dans cette notion d'identité se trouve dans son intégration à un urbanisme plus opérationnel. La tentation est forte, au nom de l'identité des lieux, d'adopter une attitude conservatrice, de refuser de voir les nécessaires modifications qu'une structure urbaine doit accepter pour s'adapter, le cas échéant, aux impératifs de demain et d'après-demain. Nous estimons donc, de concert avec la municipalité, que le présent volet d'étude devra être suivi d'un second, considérant cette fois Saint-Rémy au regard des mutations qui y sont en cours. Il s'agira alors de trouver les grandes logiques qui président aux métamorphoses de ce terroir, de s'efforcer de rassembler, au sein d'une vision globale et ouverte, le plus possible des très nombreux facteurs d'évolution de la commune.



La Trame Verte du Département du Nord (Conseil Général/CAUE) nous montre que la commune de Saint-Rémy est située à l'articulation entre deux entités paysagères : la Sambre industrielle et le Pays d'Avesnes.

D'autre part, la commune appartient au Syndicat Intercommunal du Val de Sambre et a délibéré favorablement au projet de Parc Naturel Régional de l'Avesnois. Elle prouve ainsi son statut de commune "à cheval" entre deux paysages et deux cultures : une vallée au passé industriel glorieux et une région agricole également fortement identifiée.

La vallée industrielle de la Sambre et l'Avesnois rural ont en commun d'avoir vécu, au XIXème siècle et au début du XXème, une mutation formidable. Tandis que la vallée s'industrialisait et voyait exploser sa population, l'Avesnois connaissait une spécialisation agricole d'importance tournée vers le lait, la viande et les fruits.

Saint-Rémy est un village particulier de ces régions, puisque l'on y trouve les traces de ces deux grands mouvements du passé.

Mais le passé ne mérite que l'on s'y arrête que dans la mesure où il nourrit notre quotidien. L'analyse paysagère de Saint-Rémy commence donc par l'examen du contexte géographique de la commune, afin de mieux saisir ce qui signe la vallée de la Sambre ou l'Avesnois dans ses paysages.

Considérer la constitution physique de la commune, c'est également décrire le milieu avec lequel les hommes ont composé pour que naissent les paysages d'aujourd'hui.

## Sommaire du chapitre

contexte géographique  
pages 3 à 6

**Géologie de Saint-Rémy**

**Topographie de Saint-Rémy**

**Hydrologie de Saint-Rémy**

**La végétation à Saint-Rémy**

**L'implantation du bâti**

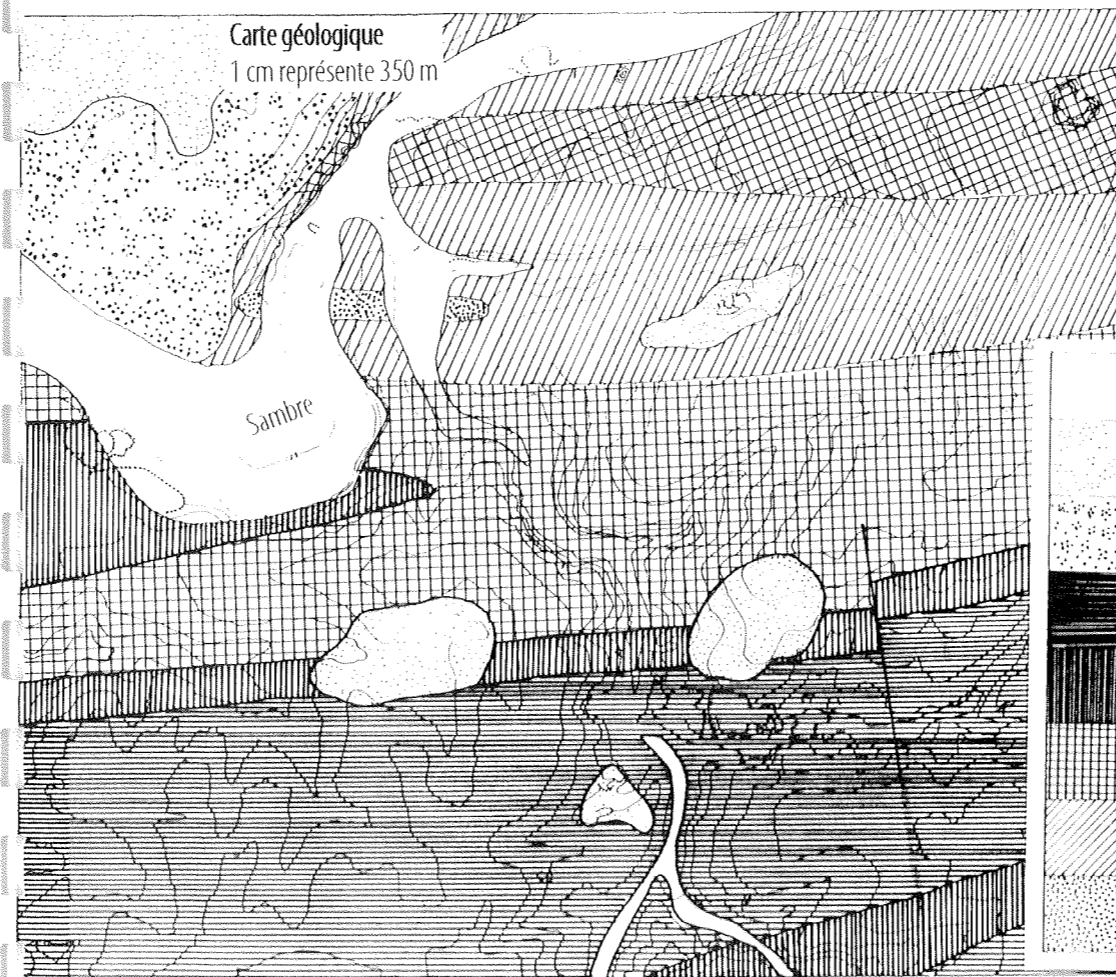
**Les réseaux**

les influences extérieures  
page 7

*ch  
a  
p  
i  
t  
r  
e*

*page*





### Géologie de Saint-Rémy

❖ La carte ci-contre montre l'opposition entre les deux versants de la Sambre. A gauche, Boussière-sur-Sambre repose sur des conglomérats à silex, couverts plus tard de sables. A droite, Saint-Rémy présente un sous-sol plus dur, fait de couches successives de schistes, de grès et de calcaires durs, qui ont d'ailleurs suscité l'implantation d'une grande carrière d'extraction. Le sable apparaît parfois, et a été exploité également en direction de Hautmont.

❖ L'urbanisation suit toujours les sols durs et secs. La seule avancée possible vers la Sambre (rue Messenger) l'a été grâce à un éperon calcaire coupant presque le cours du fleuve en deux.

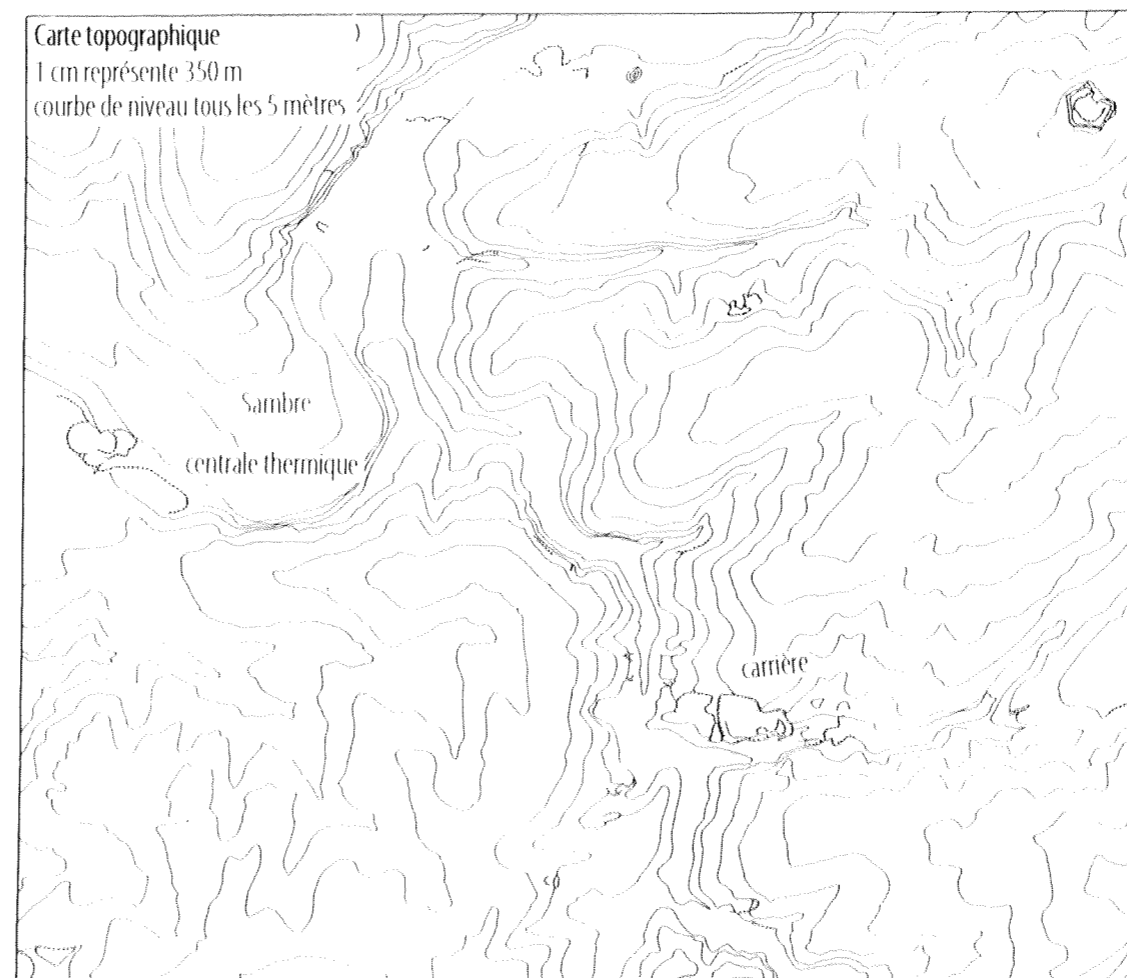
### Topographie de Saint-Rémy

❖ On décèle avec peine le cours de la Sambre des autres vallées. De fait, le relief général est ici collinaire, et les affluents du fleuve sont aussi bien dessinés que lui.

❖ Pourtant au sein de ce relief doux, certains secteurs présentent des pentes très marquées. Il s'agit : de l'éperon d'Hautmont et tout particulièrement du vallon de Wargnories au Nord de la commune ; de parties des coteaux de la Sambre à l'Ouest ; et d'un secteur de la vallée des Cligneux situé en amont du centre-village de Saint-Rémy.

❖ Il apparaît aussi que le relief est ici fortement modelé par l'homme. A l'Ouest, la centrale électrique montre ses terrassements ; au Sud, la grande carrière occupe presque tout un vallon ; et au Nord le Fort de Hautmont rappelle la frontière proche. Ces éléments forment des événements dont on verra qu'ils bornent le paysage Saint-rémisien.

La carte montre également, sur les pentes des vallons, qu'il fut nécessaire aux hommes de griffer le sol de talus et de cavées, afin de réduire les pentes des chemins et de diriger les ruissellements sur les coteaux.





### Hydrologie de Saint-Rémy

❖ La commune est riche de nombreuses sources qui sourdent des terrains calcaires et alimentent les rivières qui coulent vers la Sambre.

❖ Deux cours d'eau dessinent à peu près les limites communales : au Nord, le ruisseau de Wargnories et à l'Ouest, le canal de la Sambre.

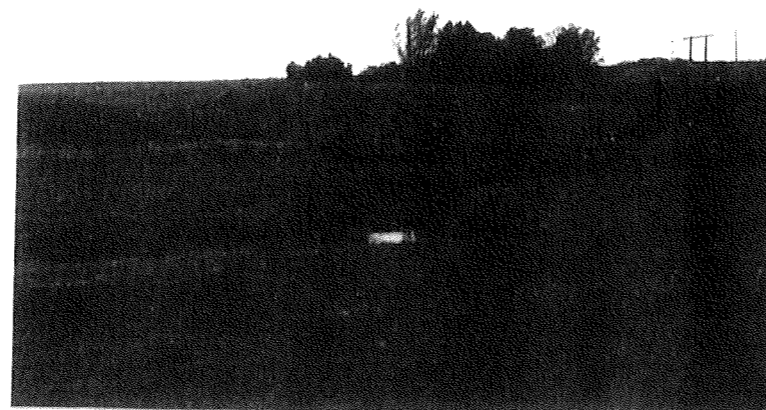
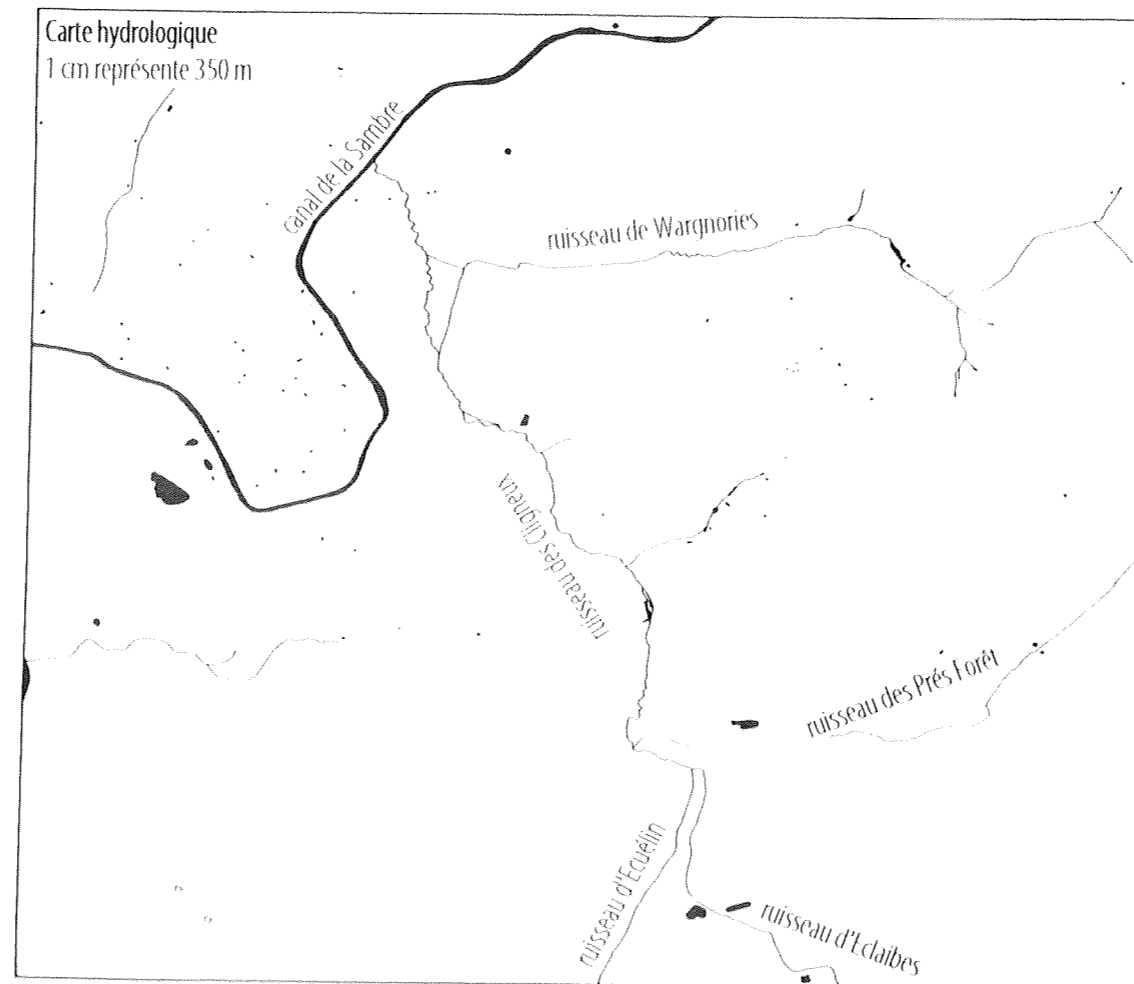
❖ Mais la "rivière-mère" de Saint-Rémy, celle qui traverse le finage et au bord de laquelle le village s'est formé, c'est le ruisseau des Cligneux et ses petits affluents.

La confluence des Cligneux avec la Sambre s'est complexifiée du fait de la déviation du cours d'eau lors de l'implantation des remblais ferroviaires. Il semble d'ailleurs qu'au XIXème s. le ruisseau de Wargnories, puis les Cligneux constituaient jusqu'à la Sambre la limite administrative de la commune.

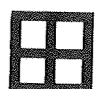
❖ Le cours des Cligneux et de ses affluents est ponctué d'étangs jouant un rôle important dans le développement de la piscifaune, mais aussi dans le dépôt des matières en suspension. Ils garantissent donc la qualité reconnue de ses eaux.

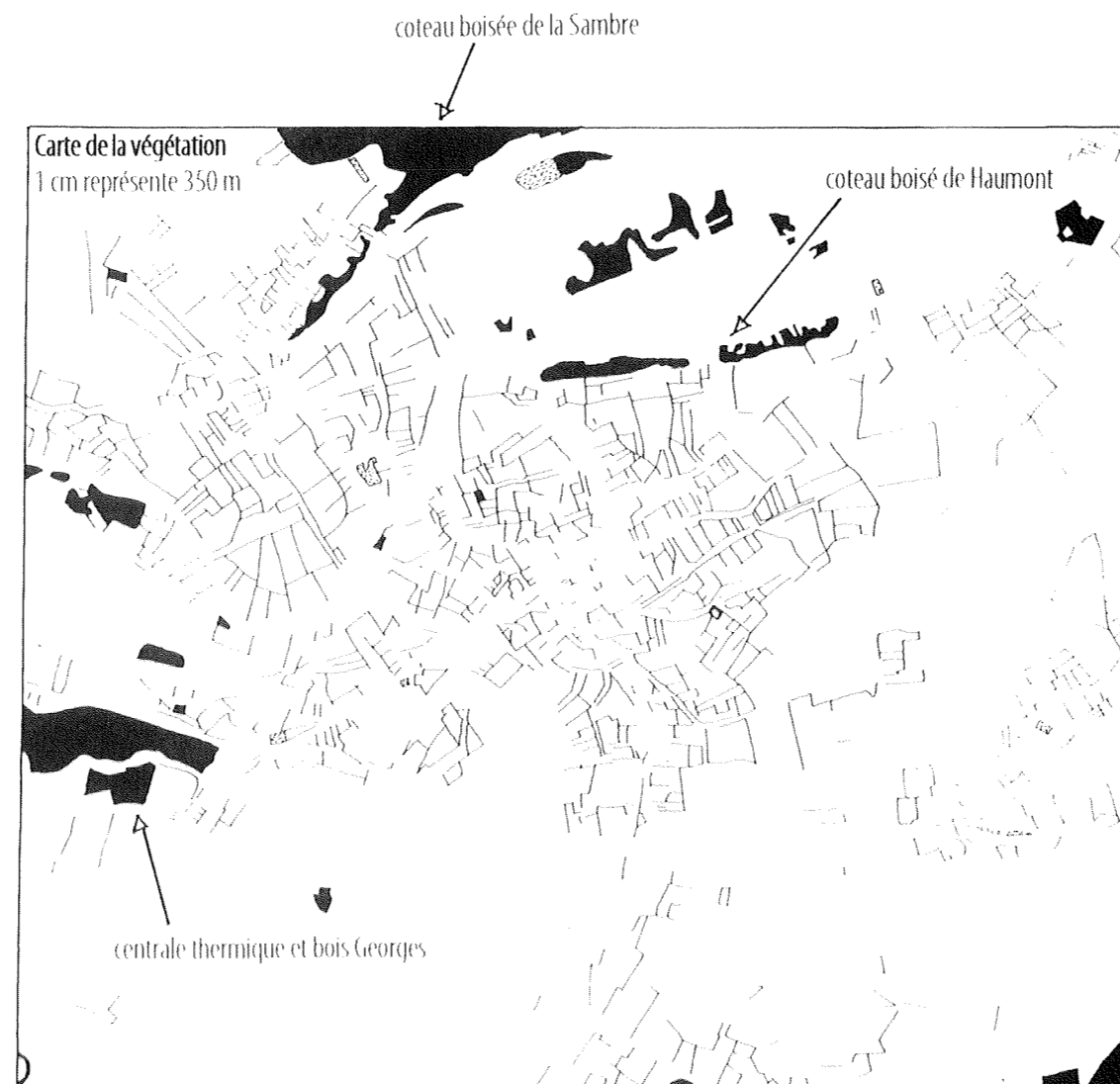
L'eau est également présente sous forme de mares situées sur les plateaux. L'éloignement du ruisseau y a nécessité le creusement de points d'eau plus accessibles. Elles attestent également que l'élevage était anciennement présent sur les hautes terres.



❖ Enfin, le ruisseau des Près à Forêt montre une interruption due à la grande carrière qui occupe son vallon.



le ruisseau des Cligneux





 bocage  
 boisements



*charmes té tards.*

### La végétation à Saint-Rémy

❖ La commune ne possède aucun bois. Par contre, de grands événements végétaux tels que les coteaux boisés de Hautmont ou les bois de la rive occidentale de la Sambre forment des points de repères essentiels dans le paysage.

❖ La végétation potentielle (c'est à dire la végétation qui se développerait sans la présence de l'homme) de Saint-Rémy est dominée par le charme, le chêne pédonculé et le frêne. Les fonds de vallées évolueraient quant à eux davantage vers l'aulnaie.

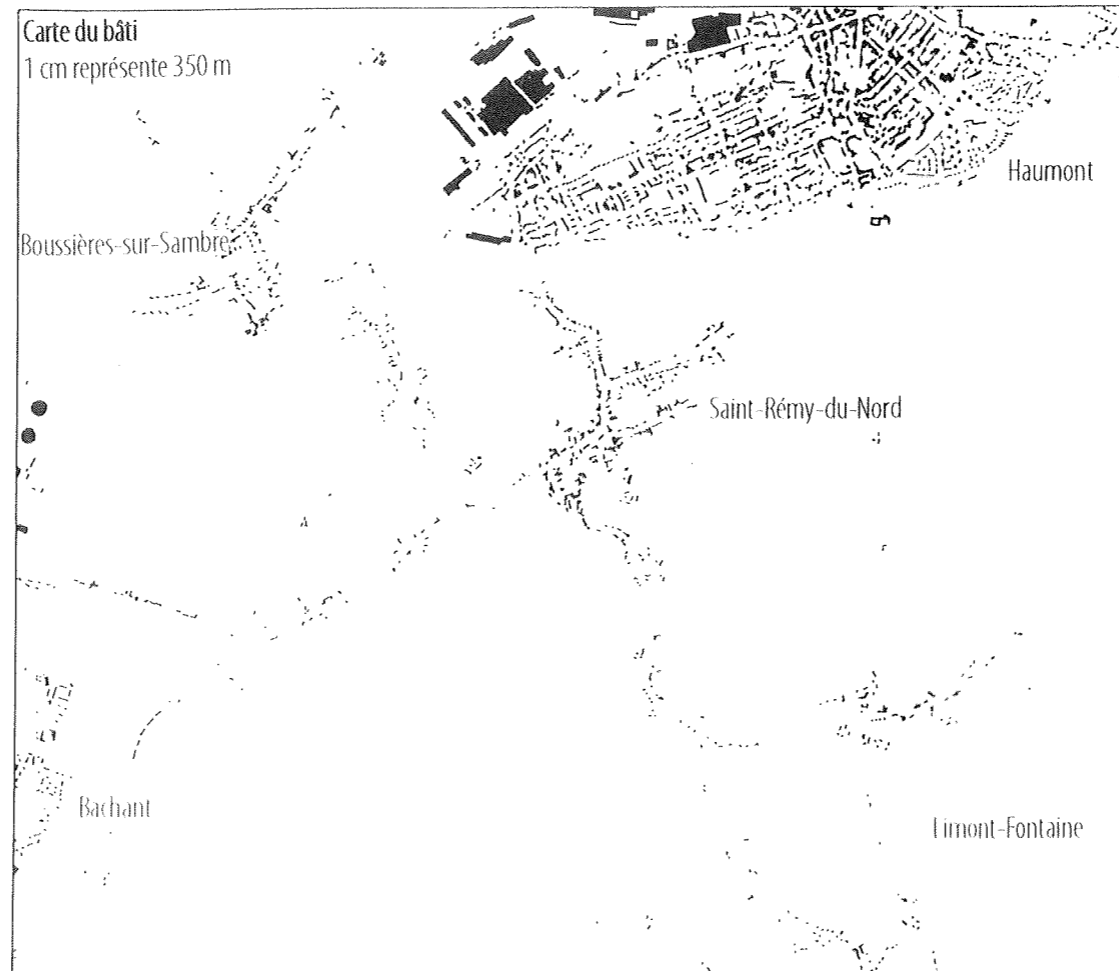
❖ L'absence de bois et de forêts trouve son contrepois dans l'abondante "forêt linéaire" que constitue la trame des haies bocagères. Quasiment absentes sur les plateaux, les haies abondent aux premières inclinaisons des vallons, et forment autour de l'agglomération villageoise une large auréole. On retrouve dans ces haies, dont on verra la diversité de formes, toute la gamme des végétaux spontanés dont on vient de parler, accompagnés d'autres encore.

Cette présence buissonnante et arborée est telle que, depuis les plateaux du Sud de la commune, le village n'apparaît pas tant il est "masqué" par son bocage.

❖ Les rares boisements sont essentiellement destinés à la production de peupliers. Ils se développent "en timbre-poste", à l'intérieur de la trame bocagère, sans jamais former de masses vraiment marquantes.

❖ Le bocage pénètre très avant à l'intérieur-même de l'agglomération. Pratiquement tous les bâtiments donnant sur les rues disposent d'un arrière-fond bocager.

Les haies entourent soit une pâture (cas fréquent autour des sièges d'exploitation agricole), soit le potager, soit, plus rarement, le jardin privatif. L'architecture végétale du bocage est donc indissociable de l'architecture minérale du village.

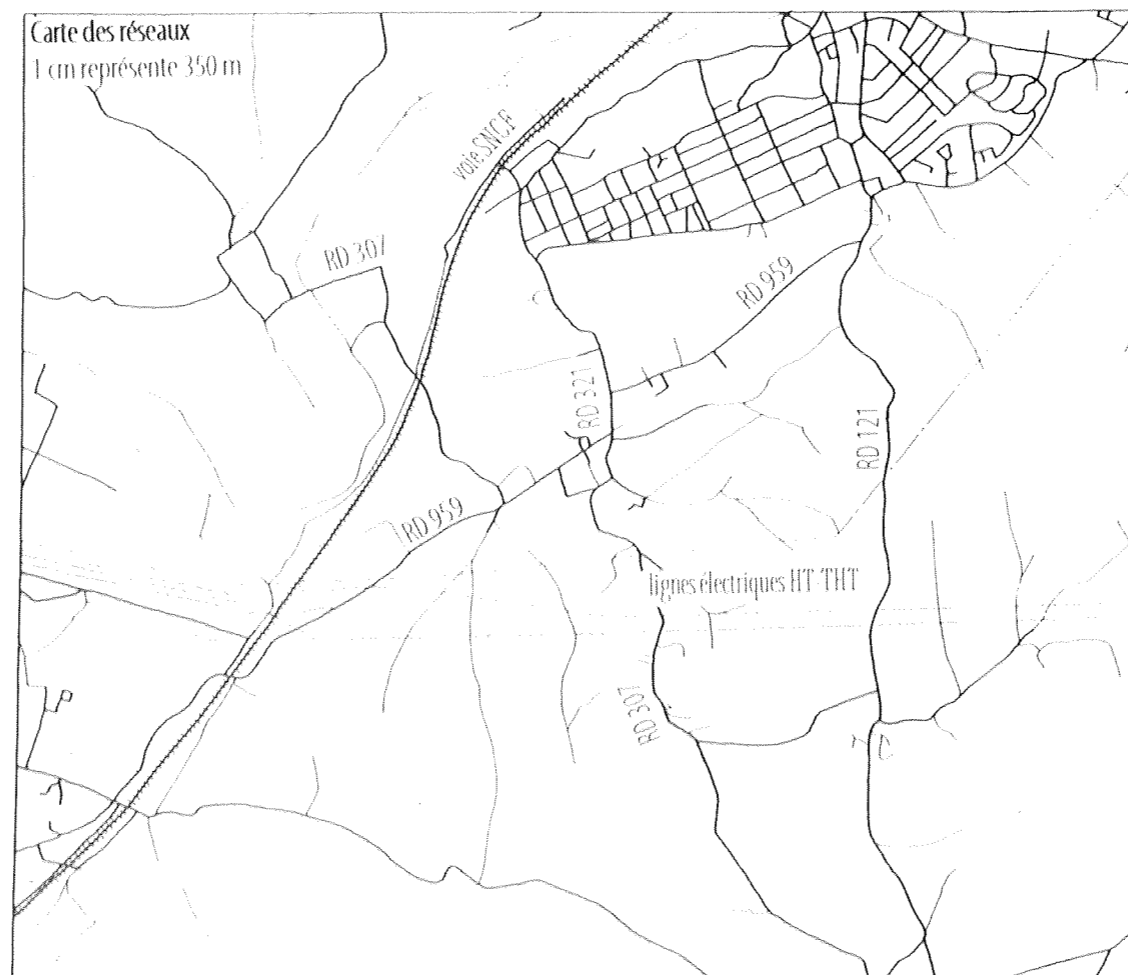


### L'implantation du bâti

❖ On a déjà vu le rôle essentiel joué par la vallée des Cligneux dans l'implantation du bâti. Une partie importante du village est ainsi implantée selon l'axe Nord-Ouest/Sud-Est du ruisseau. Pourtant, nous verrons plus loin que cette situation n'offre aujourd'hui que peu de vues vers les Cligneux depuis le CD 307 venant de Limont-Fontaine.

❖ Les grandes routes constituent aussi des axes d'urbanisation privilégiés, notamment l'axe perpendiculaire au précédent, à savoir le CD 959 et une partie du 321.

❖ Dans l'espace compris entre les Cligneux et la Sambre, au Nord-Ouest de la commune, se situe également une urbanisation peu dense, étirée le long du CD 307 vers Boussières.



### Les réseaux

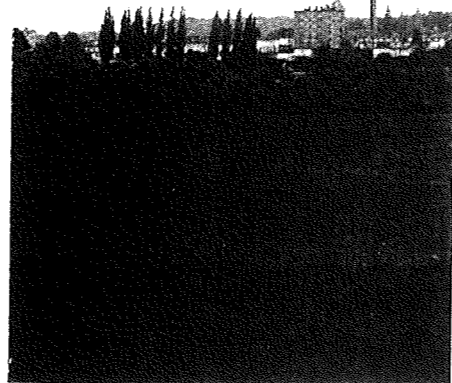
❖ Saint-Rémy doit à sa situation dans la vallée de la Sambre d'être bien desservie par des voiries départementales importantes. Quatre départementales traversent donc le territoire communal : le CD 959 de Maubeuge à Landrecies (axe globalement parallèle à la Sambre), le CD 321 reliant Hautmont à Saint-Rémy, le CD 121 reliant Maubeuge à Avesnes et le CD 307 reliant Vieux-Mesnil à Beaufort.

❖ Village agricole, la commune dispose aussi d'un réseau important de chemins d'exploitation, dont l'immense majorité se termine en impasse. Ces chemins forment un réseau en "arbre", confluant globalement vers le centre du village.

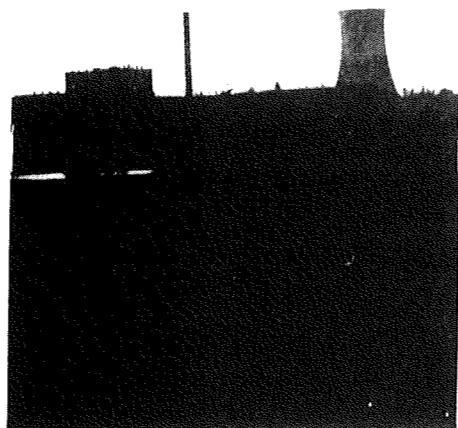
❖ De grandes infrastructures dessinent fortement les limites du territoire communal :

- ↳ la Sambre canalisée, soulignée en même temps que cachée par
- ↳ les remblais ferroviaires de la ligne de chemin de fer de la Sambre, et enfin
- ↳ le couloir de pylônes électriques THT, issu de la centrale électrique, qui marque grossièrement la limite Sud du village.

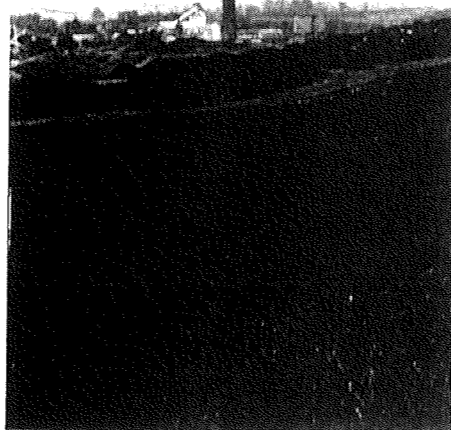
— départementales  
— chemins carrossables



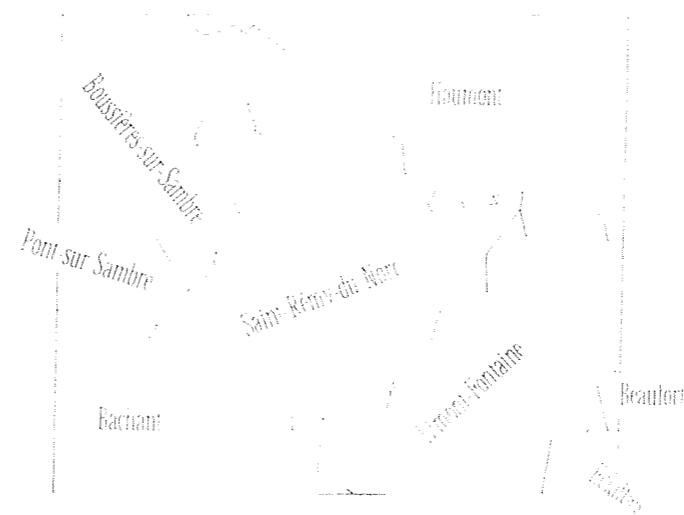
Quartier du Bois du Quesnoy



Centrale thermique



Carrière de graviers



Les paysages perçus d'une commune ne s'arrêtent jamais aux limites administratives de cette dernière. Il est en effet très rare que les limites communales correspondent à des limites géographiques ou paysagères fortes.

La commune de Saint-Rémy-du-Nord présente pourtant la particularité, comme cela a été précisé en introduction, d'être une commune de transition entre deux grands ensembles paysagers : La Sambre industrielle et le Pays d'Avesnes.

La notion de commune de transition, nous la retrouverons plus tard dans la structure urbaine de Saint-Rémy, mais il semble intéressant ici de s'arrêter un instant sur les limites communales de Saint-Rémy et les grands ensembles paysagers qui les bordent.

❖ En premier lieu, au Nord, se trouve le vallon de Wagnories. Il s'agit d'une limite très marquée à plus d'un titre. Le ruisseau lui-même constitue une frontière, quoique ce dernier soit loin d'être infranchissable. Le coteau et ses pentes abruptes et boisées viennent renforcer le dispositif. Mais la frontière est également en partie sociologique. En effet, le quartier de Hautmont qui fut construit sur l'emplacement de l'ancien Bois du Quesnoy, est aujourd'hui un quartier difficile ; ce qui rend sans doute mal-aisées les relations entre les habitants de part et d'autre du ruisseau de Wagnories.

❖ A l'Ouest, la Sambre est en grande partie longée par la voie ferrée. Les remblais de cette dernière ayant l'effet d'isoler l'espace com-

pris entre voie ferrée et Sambre.

❖ Au Sud-Ouest se trouve la centrale électrique, dont la puissante cheminée se dessine à l'horizon, plantée au milieu des pâtures, comme un étrange totem du monde moderne.

❖ Au Sud et à l'Est, les limites sont plus incertaines. Les plateaux cultivés, très largement ouverts et offrant par là même de vastes vues panoramiques, sont fortement vécus comme les confins de la commune. Vastes déserts, ce sont également les espaces où la sensation de solitude peut s'exprimer.

❖ Enfin au Sud-Est, se trouve l'impressionnante carrière. Elle occupe le vallon du ruisseau des Prés à Forêt entre Fontaine et Saint-Rémy. Le ruisseau lui-même semble avoir disparu dans la carrière. La route longeant le vallon est presque totalement privatisée, et l'on n'ose s'y aventurer. Du côté de Saint-Rémy, l'influence de la carrière est moins importante que du côté de Fontaine. L'exploitation ayant sans doute commencé du côté Saint-rémisien, le retraitement paysager a commencé. Pourtant, il reste des installations d'extraction dont on peut se demander si elles sont toujours de quelque utilité aux carriers. Rappelons qu'aujourd'hui il existe des obligations légales de remise en état des sites d'extraction. Peut-être convient-il de réfléchir également aux usages futurs de ce site. Ainsi, un étang de pêche existe dans la carrière.

On le voit, la commune de Saint-Rémy trouve à ses limites de grands événements qui contrastent assez fortement avec les ambiances existants au sein du village. Les changements d'échelle sont importants, parfois brutaux. Ainsi, faut-il à peine quelques minutes en voiture pour quitter le site de la centrale et être au pied de l'église et de ses placettes. Ces ruptures font partie des paysages de la commune, et les contrastes qu'elles engendrent, renforcent la sensation de calme que l'on ressent au cœur du village.





## Sommaire du chapitre

occupation agricole des sols  
pages 9 à 10

**de l'herbe et des labours**  
**des parcelles et des haies**  
**l'avenir du bocage**

paysages ruraux et naturels  
page 11

typologie agricole  
pages 12 à 14

**les chemins ruraux**  
**les haies**  
**les rivières**

catalogue d'images de références  
pages 15 et 16

Même si le nombre d'agriculteurs a fortement chuté à Saint-Rémy, comme partout en France, le village n'en conserve pas moins une physionomie largement liée à l'utilisation agricole des sols.

Une procédure de remembrement a d'ailleurs été engagée, puis interrompue récemment. Le parcellaire est, en effet, de petite dimension, ce qui est peu favorable à l'amélioration des conditions d'exploitation. En revanche, la grande contrainte actuelle est liée au souhait d'urbanisation de certaines parcelles agricoles. Ce "conflit" entre champs et maisons, n'est pas spécifiquement Saint-rémisien! Et ici comme ailleurs, il semble nécessaire de réfléchir d'abord aux occupations urbaines des sols, avant que de relancer une procédure d'aménagement foncier.

Ce chapitre n'a pas pour vocation de présenter la structure des exploitations agricoles de la commune. Ce travail revient à la l'étude de remembrement. Ce que nous avons souhaité présenter ici ce sont les différentes ambiances des paysages ruraux de Saint-Rémy, ainsi que les enjeux y afférant.

La structure rurale est appréhendée par la photographie aérienne et la carte d'occupation des sols ; toutes deux montrant comment s'organise dans le finage le rapport entre labours et herbe.

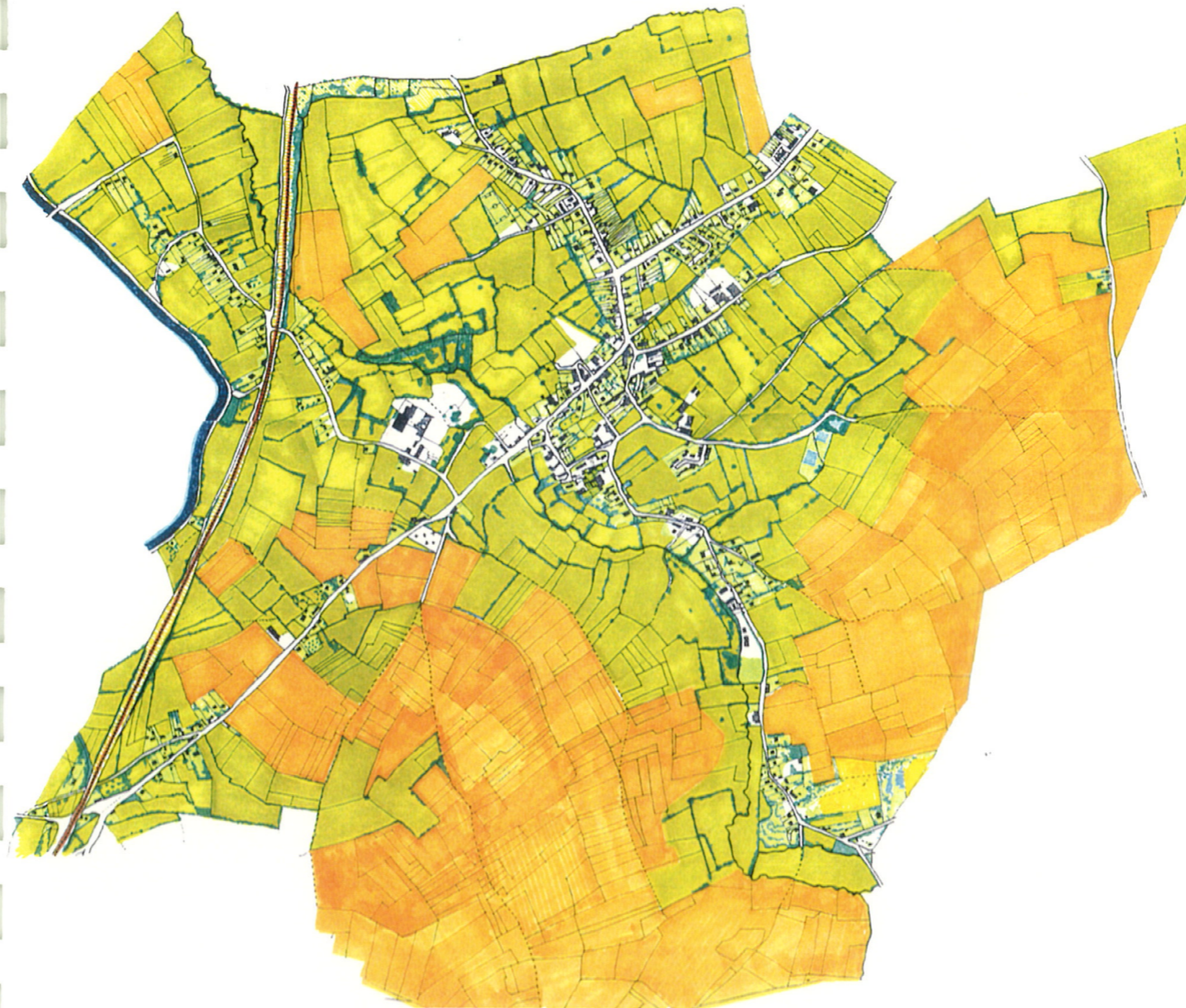
Nous avons également voulu mettre en avant certains des éléments constitutifs des paysages ruraux de Saint-Rémy, et tout particulièrement ceux qui participent soit de la découverte de ces paysages - tel sont les chemins ruraux - soit à l'identité des lieux - comme les haies ou les rivières.







Carte de l'occupation des sols  
1 cm représente 180 m



- champs labourés
- prairies pâturées ou fauchées
- haies ou boisements
- étangs
- friches
- espaces bâtis et minéralisés

### de l'herbe et des labours

La carte ci-contre traduit l'occupation des sols, telle que la montre la photographie aérienne de Saint-Rémy réalisée en 1994. Elle présente une répartition égale entre terres en prairies (prairies de fauche ou prairies pâturées) et terres labourées. Cette répartition surprend qui connaît mal encore la commune. En effet, le paysage Saint-rémisien observé par les voiries importantes qui le traversent offre un paysage plutôt ouvert de plateaux et de champs. Cette impression première tient au fait que les prairies accompagnent les fonds de vallées, tout comme l'habitat. Et c'est ce dernier qui borde les voiries, masquant par là-même nombre de pâturages. Ainsi est-ce à pied, sur ces sentiers bordés de haies, qu'il convient de découvrir cet autre visage des paysages agraires de Saint-Rémy.

Les labours sont nettement situés sur les hautes terres des plateaux, au Sud et à l'Est de la commune. On les retrouve ensuite, sporadiquement, dans les basses terres de la Sambre, où la faiblesse des pentes et la nature des sols autorisent la culture.

Les pâtures occupent le reste du territoire, c'est-à-dire les fonds et les versants des vallées et vallons, ainsi que tous les abords de l'agglomération. Les terres froides et humides de ces secteurs trouvent dans l'herbe un juste faire-valoir. De plus, la proximité entre prairies et sièges d'exploitations agricoles facilite le travail des agriculteurs.

Cette répartition entre vallées en herbe, bordées de haies et plateaux cultivés semble donc bien adaptée à la constitution physique de Saint-Rémy. Elle évoque également, avec le clocher de l'église émergeant du fond du vallon, l'image d'Epinal du village français.







Photographie aérienne (IGN)  
1 cm représente 200 m



exemple de dimension d'une parcelle cultivée



exemple de dimension d'une parcelle prairiale

### des parcelles et des haies

La photographie aérienne de la commune montre également la grande variété de dimensions parcellaires entre les secteurs de bocage et les labours.

Les besoins de l'agriculture contemporaine ont amenés les agriculteurs exploitant les terres de plateau à opérer des échanges importants. C'est ainsi que les parcelles du plateau atteignent des superficies considérables, en discordance complète avec le parcellaire cadastral sous-jacent.

Dans les secteurs de prairies, le parcellaire en vigueur est beaucoup plus fidèle à la réalité cadastrale. Les pratiques culturales ont moins évoluées et c'est pourquoi la trame bocagère a pu être en partie conservée.

### L'avenir du bocage

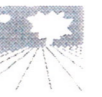
La question du bocage et des conditions de sa subsistance est aujourd'hui cruellement posée tant aux éleveurs qu'aux amoureux de ces paysages bucoliques. Sans doute la commune en adhérant à la charte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois a-t-elle souhaité s'engager dans la voie du maintien de son identité bocagère. Un tel objectif ne pourra être tenu qu'à la condition d'une évolution du maillage bocager.

L'évolution de la trame bocagère entre 1962 et aujourd'hui nous montre que les haies disparaissent tantôt lorsque les terres sont retournées et tantôt sans changement de l'usage des sols. Si, dans le premier cas, les choses s'expliquent aisément, le deuxième est plus dommageable au paysage Saint-rémisien.

Bocage et labours forment ensemble la qualité des paysages de la commune et des environs. L'équilibre -sans doute fragile- d'aujourd'hui offre le double avantage de la diversité et de la lisibilité des paysages ("les champs là-haut, les vaches en-bas").

P  
à  
g  
e





La carte met en avant les espaces majoritairement voués au pâturage et ceux affectés à la culture. Si les plateaux montrent une certaine homogénéité, il n'en est pas de même des vallons.

Aussi, avons nous différencié les sous-ensembles suivants.

- La Sambre est marquée par son relief, plus plat, et la richesse des milieux naturels que l'on y trouve.
- Wagnories, est un vallon très marqué, avec un de ses versants boisé.
- La vallée des Cligneux est essentiellement attachée au village, qui s'étire le long de son cours.
- La Valaudière, vallon affluent des Cligneux, présente la spécificité d'être peu habitée et de disposer d'un certain nombre d'étangs.
- Enfin, les deux hameaux du CD 959, au sud de la commune, sont comme entourés d'une auréole bocagère, presque autant liée à de légères déclivités qu'à la présence de fermes.





### les chemins ruraux

La possibilité de se promener librement sur les chemins situés à l'intérieur du finage fait indiscutablement parti des pratiques les plus significatives de l'espace rural. Les agriculteurs sont bien entendu les principaux utilisateurs des chemins ruraux. Immédiatement suivis par les chasseurs. Enfin, viennent les promeneurs du dimanche ou des autres jours. Tous, travaillant ou se détendant, trouvent plaisir à observer le rythme des saisons marqué par les cultures, par les fleurs et fruits des bords de chemins, par la présence de tel ou tel gibier...

Un aspect des chemins ruraux de Saint-Rémy est que très souvent ils s'achèvent en impasse. Cette configuration ne semble pas gêner l'accès aux terres, puisque parallèlement ces chemins sont nombreux, irriguant les terres communales comme les doigts d'une main. Les chasseurs, quant à eux, doivent utiliser les chemins existants et traverser les terres agricoles lorsque ces derniers disparaissent. C'est, à n'en pas douter, le promeneur qui pâtit davantage de cette situation. Il est en effet peu agréable de rebrousser chemin !

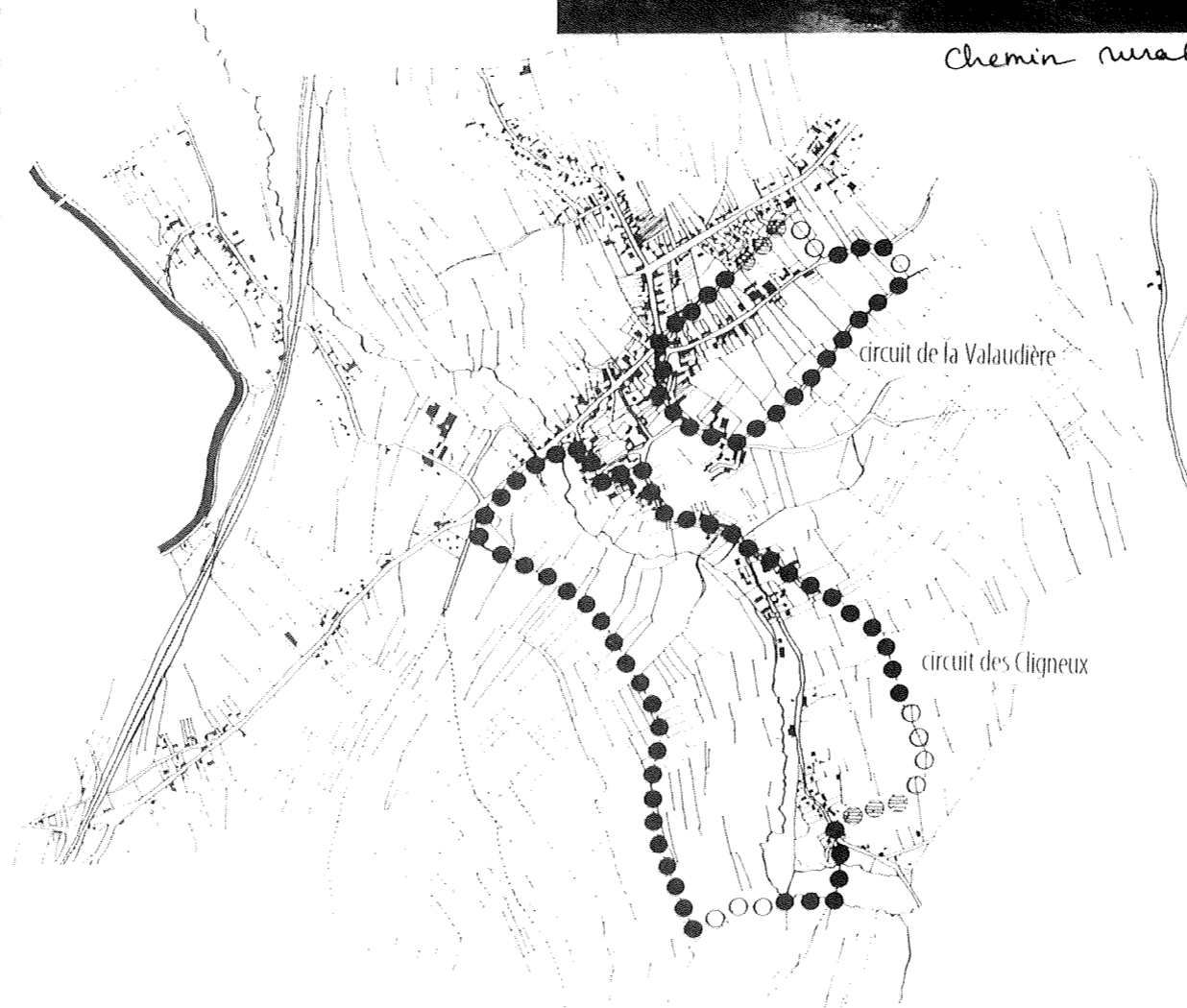
Bien sur, ces différents usages de l'espace rural ont quelques difficultés à coexister. Les uns acceptant mal les pratiques des autres et vis et versa. C'est dès lors à la municipalité, représentant tous les citoyens, de tenter de trouver les moyens permettant à tous de travailler et de se récréer.

Les pratiques de chasse semblent très importantes à Saint-Rémy. Les demandes de ces derniers doivent donc être prises en compte. Le caractère dangereux de cette pratique, la rend quelque peu exclusive. La mise à disposition d'une petite boucle de promenade à destination des autres utilisateurs des chemins ruraux permettrait sans doute à tous de trouver satisfaction.

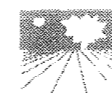


Chemin rural

Carte des promenades envisageables  
1 cm représente 180 m



- chemin rural existant
- ◐ servitude ou emprise de chemin éventuellement exploitables
- chemin à créer



Carte d'évolution du linéaire bocager entre 1962 et 1994

1 cm représente 180 m

les haies présentes sur le calque sont celles qui ont disparues au cours de la période



haies basses et hautes

### les haies

Il est difficile de distinguer des secteurs du bocage Saint-rémisien présentant plutôt tel ou tel type de haies.

Les haies basses sont peu présentes, sauf à proximité immédiate du village et des routes principales. La plupart, que ce soit volontaire ou le résultat d'une absence d'élagage, dépassent facilement 2,5 mètres.

Comme partout en Avesnois, les haies bocagères sont composées de nombreuses essences arbustives et arborescentes locales. Ainsi, trouve-t-on le charme, le prunellier, le cornouiller, l'aubépine, la viorne et le noisetier pour les arbustes ; l'érable champêtre, le saule cendré, le tilleul, le chêne et le frêne pour les arbres. Le chèvrefeuille, et la ronce à mures s'agrippent à l'ensemble. Cette diversité floristique, complétée des herbacées accompagnant les pieds de la haie, trouve son pendant dans une diversité faunistique allant des insectes au oiseaux.

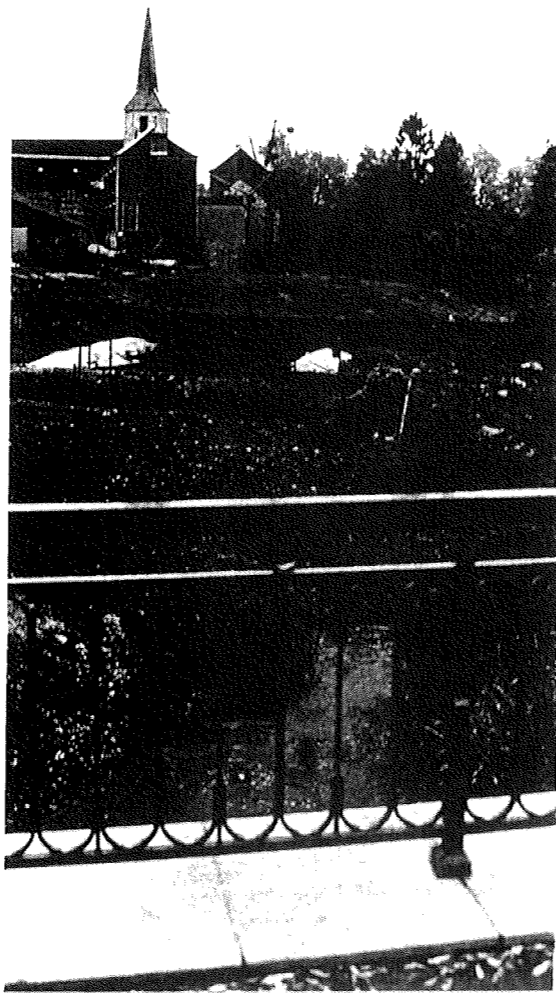
Les haies plessées ou fortement taillées sont peu nombreuses, et de fait l'art du plessage, hier nécessaire du fait de l'inexistence du barbelé, est aujourd'hui ignoré de la majeure partie des paysans.

Les haies hautes - de 2 à 4 mètres - laissées plus ou moins libres sont donc les plus répandues.

Elles voisinent souvent avec les alignements de charmes, et plus rarement de saules blancs ou de saules fragiles, conduits en têtards. De loin en loin des arbres isolés dressent leurs hautes silhouettes.

La variété des haies et la diversité des situations topographiques qui les abritent offrent bien sur des paysages forts agréables aux regards, mais elles permettent également de fixer solidement et durablement les sols, d'apporter une ombre constante aux bestiaux et d'accueillir une flore et une faune variées.

p  
u  
s  
e



*les Cligneux sous le village*



*le ruisseau de Wagnories*



*le canal de la Sambre et ses aménagements*

### les rivières

La Sambre canalisée ne constitue pas à proprement parler un élément du paysage rural. En fait, son image actuelle est incertaine. L'eau, le chemin de halage et les vues sur la campagne depuis ce dernier assimilent le canal au Saint-Rémy rural. Mais le traitement des berges, le pont, la présence visuelle de la centrale électrique, rappellent l'appartenance de cette voie d'eau au monde industriel.

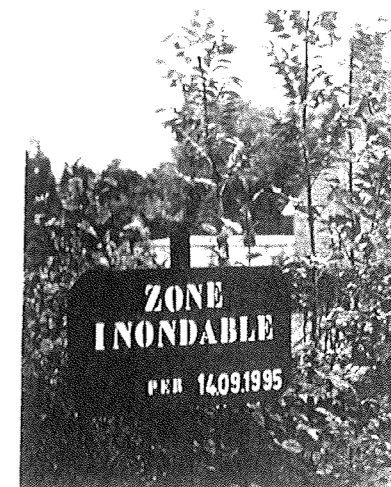
Le travail engagé de requalification de la Sambre permettra sans doute d'accompagner la mutation des usages qu'elle connaît, à savoir promenades, pêche, espaces à vocation naturelle...

Les autres rivières sont pour ainsi dire absentes du paysage rural visible. Le relief seul évoque la présence de l'eau. Les Cligneux et ses affluents se devinent de loin en loin, grâce les pâtures humides qui les environnent.

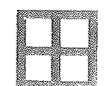
Les traversées s'opèrent en quelques points stratégiques :

- le ruisseau de Wagnories par la D 321 et la D 959 du côté de Hautmont,
- les Cligneux par la D 959, à la sortie du centre de Saint-Rémy,
- les Cligneux encore par un chemin rural au bord de Limont-Fontaine.

Mais, il en est des traversées, comme des routes longeant les ruisseaux : il est bien difficile de voir l'eau. Et, l'on traverse les rivières sans s'en rendre compte.



*information sur le Plan d'Exposition au Risque (PER) de la Sambre*





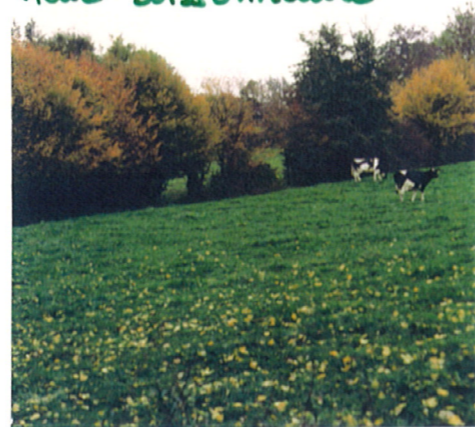


le plateau



le vaste plateau céréalière. Au fond, la masse végétale ; c'est Saint-Remy-du-Nord !

Haie buissonnante



Haie de charmes têtards



La Saubre



la prairies et la haies s'accompagnent et dialoguent.

des haies



et encore des haies ...



Haies basses, arbres, verges...



la richesse biologique  
de ce secteur se lit  
dans la texture  
des prairies.

P  
a  
g  
e







à l'échelle des plateaux, les silhouettes  
gigantesques des pylônes.



chemin des  
plateaux

Prunellier



CHASSE ET PASSAGES INTERDITS



elle nous guide  
l'herbe au milieu  
du chemin...



Viorne obier

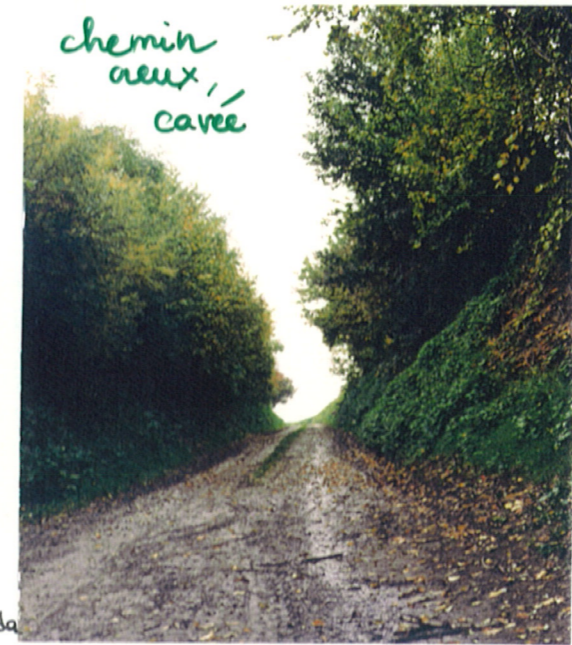


clôture

chapelle



chemin  
aux  
carrés



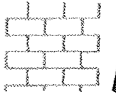
chèvre-feuille



la haie de charme  
abrite des regards  
la maison et sa véranda







La question de l'urbanisme est au centre des préoccupations de bien des communes. Comment permettre un développement de la commune, sans pour autant perdre son âme rurale ? Quelles grandes options retenir pour cette urbanisation future : lotissements ou urbanisme linéaire individuel ? Quels sont les coûts à court et à long terme de tel ou tel choix ? Comment cerner l'évolution de la demande en logement ? etc. C'est bien souvent au cours de l'élaboration ou de la révision du Plan d'Occupation des Sols que s'esquisse puis se détermine la stratégie communale en matière d'urbanisme.

La municipalité de Saint-Rémy, consciente des enjeux en présence, a engagé une procédure d'élaboration du POS. Nous l'évoquons en introduction du chapitre précédent, le POS est également nécessaire à l'aboutissement du remembrement des terres agricoles. Mais, il s'agit d'une procédure de longue haleine, où les aspects financiers sont loin d'être mineurs. La différence de prix entre un terrain à bâtir et un terrain agricole suffit à justifier ces enjeux.

Cette première phase de l'étude Cadre de Vie de Saint-Rémy n'a pas pour ambition de construire le plan de zonage du POS ! Peut-être, au cours de la phase suivante, si la commune et le comité de pilotage le souhaite, pourrions-nous nous attacher à définir des orientations utiles à l'élaboration du POS. Il s'agit ici de comprendre et de décrire la structure urbaine de Saint-Rémy.

Pour mener à bien ce travail, nous avons utilisé des données d'origines très variées. Des documents historiques divers (cartes anciennes, textes...), les propos tenus par les uns et par les autres et surtout beaucoup d'observations sur le terrain. Ce premier temps de prise de contact avec la vie villageoise est un préalable indispensable à des discussions ultérieures avec les "partenaires" de l'étude : habitants, personnels scolaires, etc.

## Sommaire du chapitre

histoire et croissance urbaine  
pages 18 à 22

❖ avant que Saint-Rémy ne s'appelle Saint-Rémy...

❖ de Saint-Rémy-Lemalbatus à Saint-Rémy-Mal-Bâti

❖ de Saint-Rémy-Mal-Bâti à Saint-Rémy-du-Nord

- avant l'industrialisation de la Sambre
- l'industrialisation de la Sambre

❖ Saint-Rémy-du-Nord d'avant-hier

carte des paysages urbains  
page 23

typologie structurelle  
pages 24 à 28

❖ le coeur villageois

❖ les faubourgs villageois

❖ les faubourgs urbains

annexes  
pages 29 à 32

les équipements

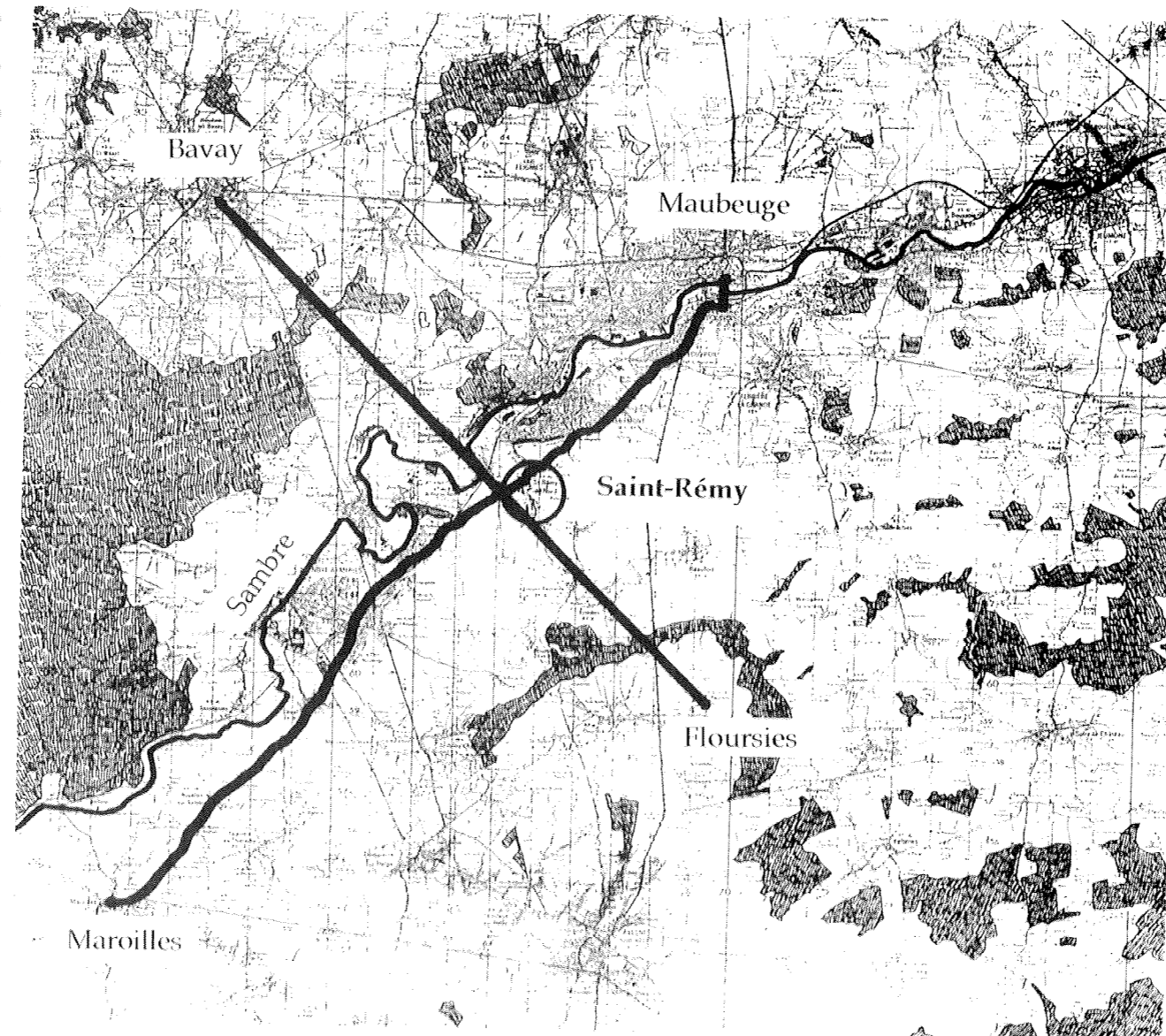
les commerces

les entreprises

évolution de l'habitat entre 1996 et aujourd'hui

catalogue d'images de références  
pages 33 et 34

Carte des axes fondateurs de Saint-Rémy-du-Nord



❖ avant que Saint-Rémy ne s'appelle Saint-Rémy...

Il est bien délicat de remonter très loin dans le temps à la recherche de la fondation d'un village. Ainsi pour Saint-Rémy, les traces de ce lointain passé sont peu nombreuses bien que prestigieuses.

Le "mur des Sarrasins" est le principal vestige de l'époque romaine. Tous les guides touristiques évoquent l'aqueduc amenant les pures eaux de Floursies à Bavay, grand centre urbain de l'époque. Le tracé de cet aqueduc est d'ailleurs très lisible dans le parcellaire d'aujourd'hui.

Pour ce qui est des paysages de l'époque, seul le texte de Jules César, dans la "Guerre des Gaules", brosse un portrait rapide de la vallée de la Sambre au 1er siècle avant JC. Il en parle comme d'un marais impénétrable, dans les terres duquel venaient, sur la rive occidentale, mourir les taillis de la forêt de Mormal. De l'Avesnois antique, on se fait plutôt l'idée d'un pays de forêts qu'il a fallu défricher peu à peu. Les établissements humains devaient sans doute être localisés près des grandes voiries romaines partant en étoile autour de Bavay.

❖ de Saint-Rémy-Lemalbatus à Saint-Rémy-Mal-Bâti

La première citation écrite de la commune remonte à 1181, et évoque Saint-Rémy-Lemalbatus, qui évoluera vers Saint-Rémy-Le-Mal-Battu. Les polémiques historiques semblent nombreuses concernant cette terminologie, et il n'est pas de notre ressort d'en débattre.

Quels sont les paysages du moyen-âge dans la vallée de la Sambre ? Il n'existait pas de pont pour traverser la rivière entre Saint-Rémy et Boussières. En revanche, la carte de Cassini qui date du XVIIIème s. montre à la confluence entre le ruisseau des Cligneux et la Sambre, une ferme qui se nomme "la ferme du Pont Bac". La traversée de la rivière était donc possible, et d'autant plus nécessaire que le hameau de Saint-Rémy dépendait alors de la paroisse de Boussières.

page

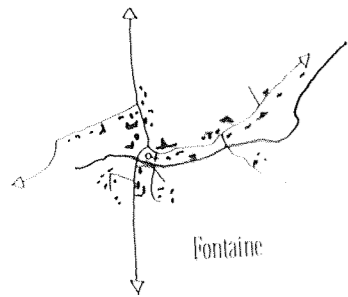




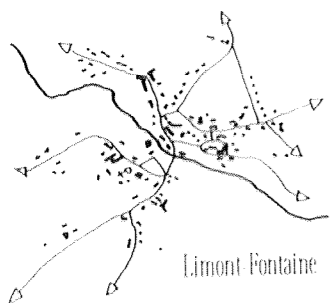
Boussières-sur-Sambre



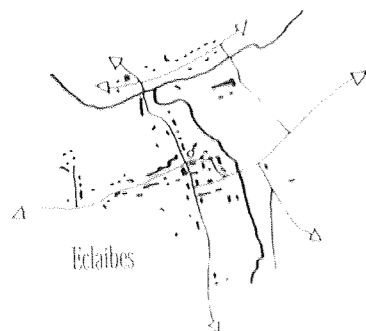
Saint Rémy-du Nord



Fontaine



Limont-Fontaine



Eclaibes

Il est très probable que les Saint-rémisiens d'alors étaient essentiellement des agriculteurs. Une grande partie des terres de la commune appartenait d'ailleurs à l'abbaye de Hautmont, et l'on connaît assez la réputation de défricheurs des moines des abbayes du moyen-âge.

Il semble que c'est au cours du XVIIIème s. qu'apparaît le nom de Saint-Rémy-Mal-Bâti. Là encore les hypothèses vont bon train pour expliquer cette terminologie. La position de l'église, enserrée dans des maisons, aurait justifié une telle dénomination! Comment trancher? Comment le coeur du village fut-il édifié?

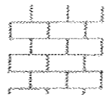
Le premier document cartographique montrant précisément les rues et la position des maisons de Saint-Rémy (elle date du XIXème s.) présente déjà cette trame rectangulaire allant de l'église à l'actuelle mairie et qui semble la base du village.

Un rapide regard sur la structure actuelle des villages voisins montre que la trame, plus ou moins régulière, peut être considérée comme un modèle. Ainsi, la retrouve-t-on à Boussières, à Beaufort, à Hargnies, à Limont-Fontaine, à Bachant, à Eclaibes et à Saint-Rémy bien sûr. Seules exceptions donc, Fontaine -village linéaire longeant son ruisseau fondateur- et Vieux-Mesnil, qui semble avoir connu une évolution bipolaire: une partie du village groupée autour de l'église et l'autre partie autour du moulin. La structure urbaine de Hautmont étant plus difficile à décrire, la commune ayant très grandement évolué.

On sait par ailleurs que le bois du Quesnoy, situé sur la colline de Hautmont et aujourd'hui défriché, n'était qu'un reliquat d'un arc forestier continu, reliant la forêt de Mormal aux environs d'Avesnes. Saint-Rémy serait alors comme ses voisins un village d'es-sartage, également situé au bord de l'eau (ruisseau des Cligneux). Le village présente donc un axe de développement lié au cours d'eau; l'autre orientation de la trame rectangulaire étant à trouver sur le chemin reliant Maubeuge et Hautmont à Landrecies et donc à Maroilles.

Il faut garder en mémoire que les moines des abbayes avaient un grand besoin de communication, et qu'ils sont souvent à l'origine de la mise en place de chemins (par eau ou par terre) reliant leurs abbayes.

Page



❖ de Saint-Rémy-Mal-Bâti à Saint-Rémy-du-Nord

→ avant l'industrialisation de la Sambre

La carte ci-contre est issue d'une carte ancienne - non datée, mais que l'on peut approximativement dater du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Nous sommes à l'orée du développement industriel du Val de Sambre.

Cette même carte ancienne, prise dans son ensemble, nous montre Maubeuge encore fortifiée et la vallée de la Sambre toujours très agricole. Ce type de cartes a sans doute permis aux futurs grands industriels du secteur de déterminer les lieux d'implantation les plus favorables à leurs usines.

Saint-Rémy est alors un village presque exclusivement rural. Aux environs de 1860, le dictionnaire des communes nous apprend que Saint-Rémy produit des céréales, que l'on y trouve un moulin et une scierie de marbre.

On distingue nettement la trame rectangulaire centrale, portant l'église sur l'un de ses angles, et composée de deux îlots séparés par une venelle encore praticable de nos jours. Une partie du village est également présente sur l'autre rive des Cligneux ; urbanisation qui disparaîtra en partie au cours du siècle suivant.

Trois espaces "ouverts", que l'on peut interpréter comme des places sont également dessinés. Il s'agit :

- du carrefour entre le chemin de Maubeuge à Landrecies, le chemin du Quesnoy et l'un des coté du rectangle originel. Cette place doit correspondre à la mairie,
- de l'îlot entre le CD 959, la ruelle des Pâtures et le chemin du Tergniau,
- et enfin, le long du chemin de Saint-Rémy à Limont-Fontaine juste avant la traversée du ruisseau des Prés.

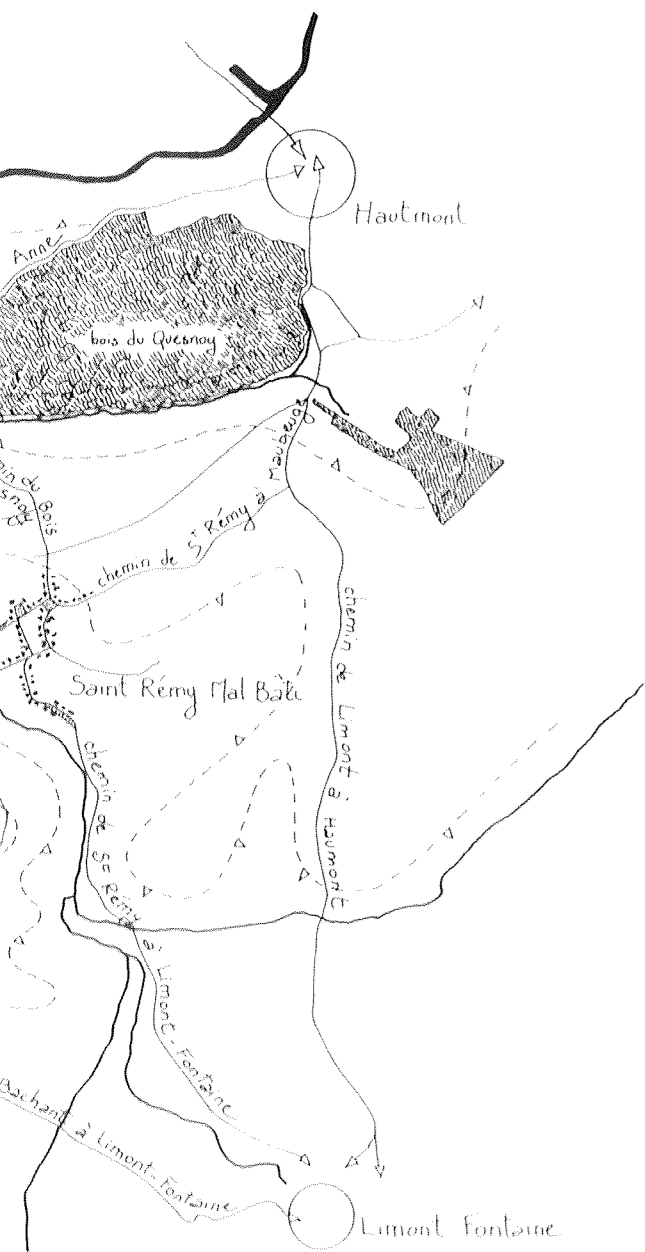
Pour ce qui est des routes de la commune, cette carte du XIX<sup>ème</sup> s. nous révèle que tout est à peu près en place.

Pourtant quelques remarques s'imposent :

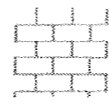
- le chemin du Quesnoy est une impasse,
- le chemin de Saint-Rémy à Maubeuge, au lieu d'emprunter l'actuel CD 959, est situé sur l'actuelle rue d'En haut,
- le chemin en direction de Boussières est encore une impasse sur la Sambre.

Quant aux fermes isolées, il n'en est pas fait mention dans ce document.

concession dite de ..., demandé par M. Dumont"



20



### → l'industrialisation de la Sambre

La carte ci-contre nous montre Saint-Rémy au commencement de ce siècle (1913) ; il s'agit de la carte d'Etat Major.

L'industrialisation est entamée. Hautmont se développe, et commence à loger ses extensions dans le bois du Quesnoy. La voie ferrée longe désormais la Sambre canalisée, et les marchandises circulent rapidement. Les usines s'implantent entre ces deux infrastructures stratégiques (aciéries, hauts fourneaux et laminoires).

La commune de Saint-Rémy n'est pas, et ne sera pas industrialisée.

On peut supposer que les coteaux pentus de ce méandre de la Sambre, en comprimant la voie ferrée contre le canal, n'ont pas permis la viabilisation d'une plaine semblable à celle de Hautmont ou d'Aulnoye-Aymeries. Plaines sur lesquelles les usines se sont installées aisément.

Mais pour autant, l'industrialisation de la Sambre n'est pas sans influences.

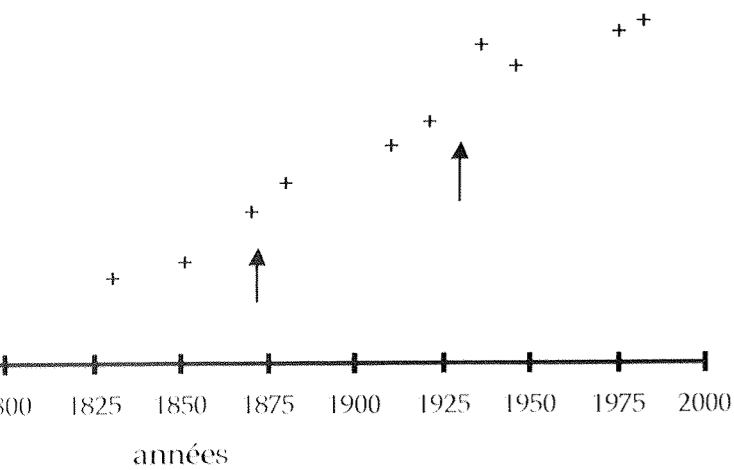
- Un pont est construit sur le ruisseau de Wagnories, et l'actuel CD 321 est créé, permettant de rejoindre rapidement le site des usines de Hautmont.
- Une urbanisation d'un nouveau type, destinée aux ouvriers, s'implante donc le long de cet axe. La commune s'accroît d'un nouveau quartier.
- Un pont est également jeté sur la Sambre entre Saint-Rémy et Boussières. Ce pont ne semble pas avoir eut d'impacts forts en matière de développements urbains sur Boussières.

Pour le reste de la commune, la carte, plus précise que la précédente, indique des hameaux qui semblent être encore largement agricoles.

- La ferme de Roch, au bord de la Sambre, présente autour d'elle quelques maisons et forme donc un hameau.
- Autour du moulin des Réaux, de part et d'autre de la voie ferrée, se trouve également un regroupement de maisons.
- La ferme Drapier, actuelle usine Flamme, est complètement isolée.
- La Cavée et l'actuelle Fâche du Mur montrent des constructions, mais ne sont pas nommées sur le plan.
- En revanche, le hameau des Prés Pouirons est indiqué et nommé.
- Enfin, le hameau de Boudignau, au Nord-Est de la commune, présente un toponyme qui semble avoir disparu.

La grande carrière de Saint-Rémy/Fontaine est indiquée et située nettement du côté de Saint-Rémy.





## la structure urbaine histoire et croissance urbaine



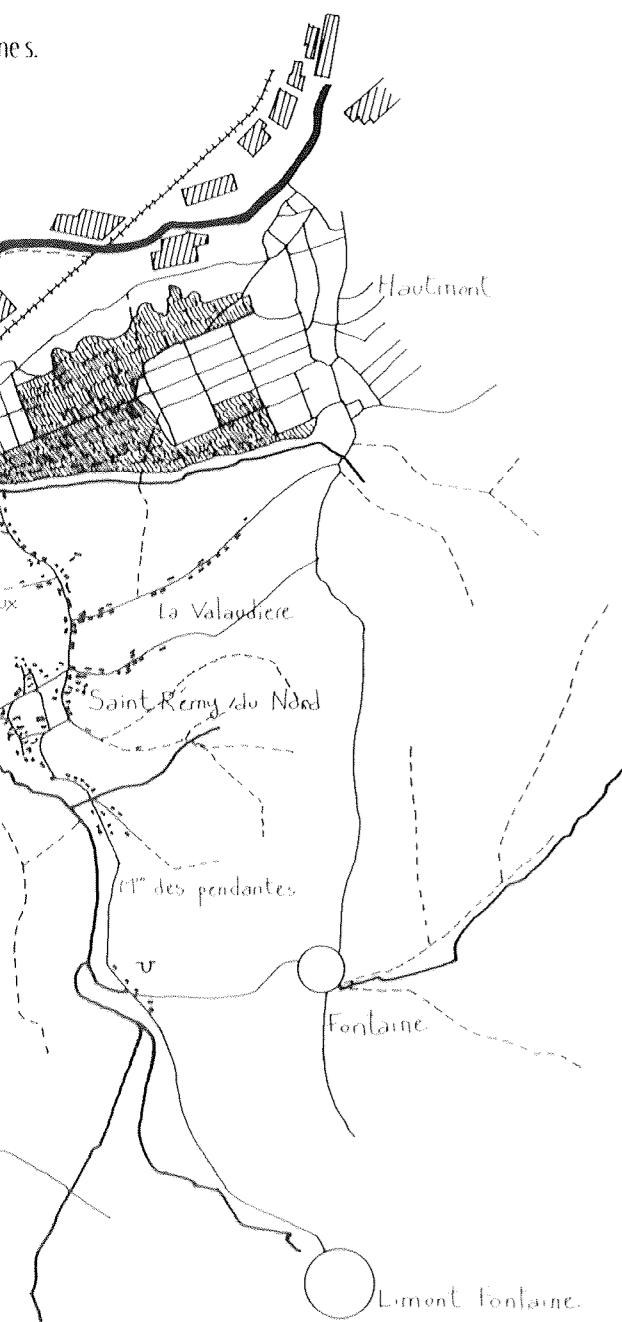
Le graphique ci-contre met en lumière que l'urbanisation conséquente à l'industrialisation de la vallée de la Sambre a connu deux grandes phases de croissance rapide.

La première débute dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> s. et se termine aux environs de 1880.

La seconde, qui montre une augmentation encore plus forte de la population, suit de peu la première guerre mondiale et s'étend jusqu'à la seconde.

Cette croissance est d'autant plus surprenante que les courbes démographiques accusent souvent une inflexion importante après la grande guerre. A Saint-Rémy non seulement la population ne décroît pas, mais encore elle augmente considérablement.

En revanche, la seconde guerre mondiale touche gravement la population, qui décroît fortement. Et c'est en 1945, que la municipalité décide de changer une fois encore le nom de la commune, qui devient Saint-Rémy-du Nord. Sans doute Mal-Battu et Mal-Bâti après le choc de cette guerre devaient être bien difficiles à porter...



### ❖ Saint-Rémy-du-Nord d'avant-hier





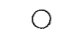
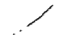
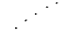



Pour terminer ce tour d'horizon historique, voici le visage de Saint-Rémy-du-Nord en 1960 (d'après la carte IGN de l'époque).

L'urbanisation a progressé sans grands bouleversements dans la structure urbaine précédente.

Les hameaux se sont épaissis. Les constructions occupent les deux côtés du CD 321 entre Hautmont et Saint-Rémy. Elles se sont étirées le long du CD 307, le long des Cligneux. Un nouveau hameau s'est constitué autour de la grande carrière. Le plus grand changement concerne l'actuel CD 959, entre Hautmont et Saint-Rémy, qui s'est urbanisé linéairement quasiment jusqu'aux limites communales.

Mais le fait marquant de cette carte est l'urbanisation qui commence sur les hauteurs du bois du Quesnoy à Hautmont. Il faudra quelques années pour que l'ensemble du bois soit construit, et que s'achève ainsi le lent travail de défrichement entamé au moyen-âge.

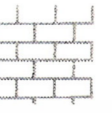


-  les espaces majeur de vie collective.
-  et les secteurs possibles d'extension ou de liaisonnement.
-  l'axe commercial, façade de la commune,
-  et les axes secondaires irriguant le coeur du village.
-  les rotules entre le premier et le second.
-  la limite actuelle de l'urbanisation centrale.
-  et l'épaississement envisageable.
-  les axes d'urbanisation linéaire pour lesquels il convient de s'interroger.
-  et les vues principales depuis ces axes.
-  les temps fort de rencontre avec les cours d'eau.



Carte des paysages urbains  
1 cm représente 90 m

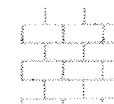
la structure urbaine  
carte des paysages urbains



- le coeur villageois
- les faubourgs villageois
- les faubourgs urbains

COMMUNE DE SAINT-REMY-DU-NORD - ETUDE FACV





L'histoire nous a permis d'apercevoir que Saint-Rémy, village d'abord "concentré" sur son rectangle originel, c'est peu à peu linéarisé au cours du temps. Jusqu'à devenir aujourd'hui un village-rue(s) avec un centre épaissi. Ce cœur villageois est encore très lisible. Quant aux extensions urbaines linéaires, elles présentent des aspects différents, liés aux périodes ayant présidées à leurs constitutions.

La carte de la page précédente montre les différents ensembles urbains du village.

On y retrouve le **cœur villageois** et les deux type de faubourgs qui caractérisent les extensions linéaires de Saint-Rémy. Il s'agit des **faubourgs villageois**, aujourd'hui encore marqués par leur visage rural ; et des **faubourgs urbains**, montrant une typologie architecturale liée à l'industrialisation. Il est important de signaler que ces faubourgs, bien que linéaires, ne présentent pas une continuité complète. Cette discontinuité bâtie permet aujourd'hui encore une interpénétration importante des espaces cultivés et des espaces habités.

Nous le posons en introduction du chapitre, la question de la poursuite de cette urbanisme linéaire est centrale pour l'avenir de Saint-Rémy. Si la pression urbaine est moins prégnante aujourd'hui qu'hier, il n'en demeure pas moins qu'il convient de répondre à cette question cruciale : où bâtir à l'avenir ?

Ce problème complexe, est d'importance pour tous les Saint-rémisiens. Y répondre c'est permettre à la commune de mesurer les besoins en aménagements qui seront ceux de demain, c'est donner aux agriculteurs le moyen de rationaliser leurs exploitations, c'est offrir aux habitants le paysage visuel et social du Saint-Rémy du futur.



le village depuis le CD 959

### la place et la mairie

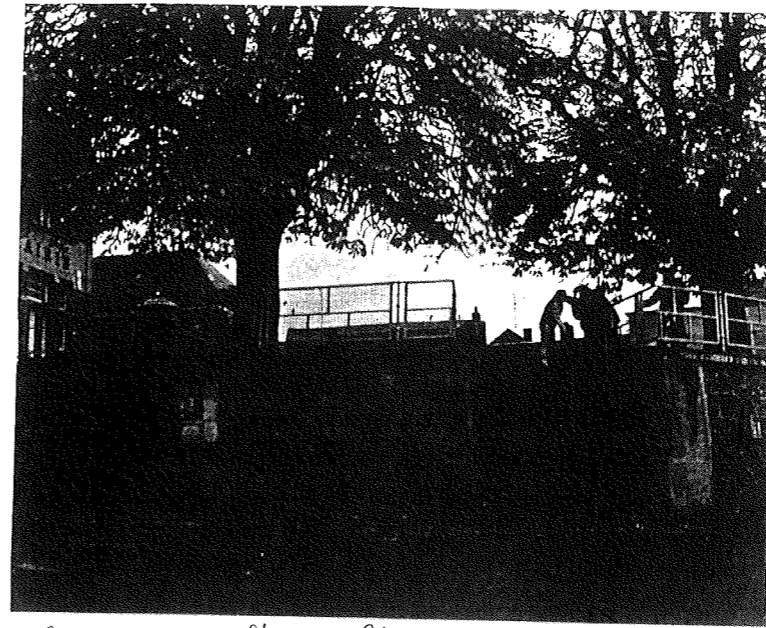
La mairie de Saint-Rémy et son corollaire, l'ancienne école communale, forme avec la place qui les accompagne un des espaces les plus forts du cœur villageois. L'architecture de l'ensemble est en effet évocatrice tant de l'histoire de la commune que de sa géographie. Les bâtiments évoquent l'industrialisation de la vallée de la Sambre, tandis que le relief du village est mis en valeur par le mur de soutènement de la place et la terrasse située au-dessus de l'ancienne école. Les deux marronniers vénérables habitent merveilleusement l'espace et font un appel visuel de puis la D 959. Pourtant, en dehors des moments de fêtes où la place s'anime, le reste des jours, la montrent quelque peu déserte. Peu de voitures y stationnent, ce qui permet d'imaginer un traitement différent, permettant d'autres usages. Cette place se doit d'être le plus souvent possible un lieu de rassemblement pour les Saint-rémisiens.

### l'église, l'école et leurs parvis

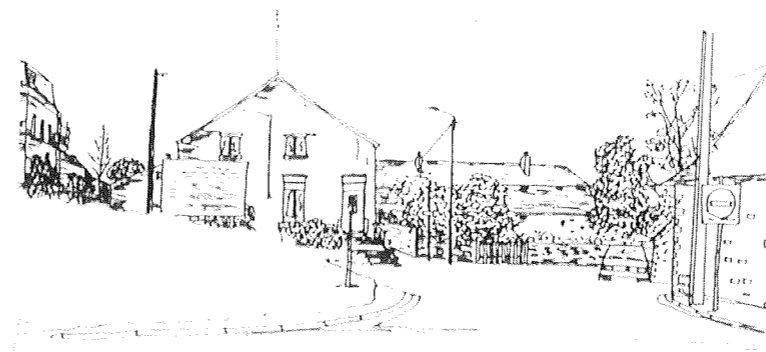
Sans épiloquer sur l'orientation de l'église, cette dernière dispose sur chacun de ses côtés d'une petite place. La première, située près de l'école, permet le seul stationnement des voitures des enseignants et des riverains. Elle offre en conséquence un espace tampon - presque sans voitures - à la sortie de l'école. Les parents y discutent tandis que les enfants y circulent tranquillement. L'entrée, un peu retirée de l'école, trouve là un prolongement nécessaire. De l'autre côté de l'église, un parking permet aux parents de se stationner. Ce parking, s'il est un peu engorgé aux heures d'entrée et de sortie des classes, présente le double avantage d'être utilisé en semaine par les scolaires et le dimanche par les fidèles. La rue de l'église offrant un stationnement "sauvage" complémentaire, sans gêne excessive, puisqu'on l'a dit, la circulation y est peu importante.

### les rues du cœur villageois

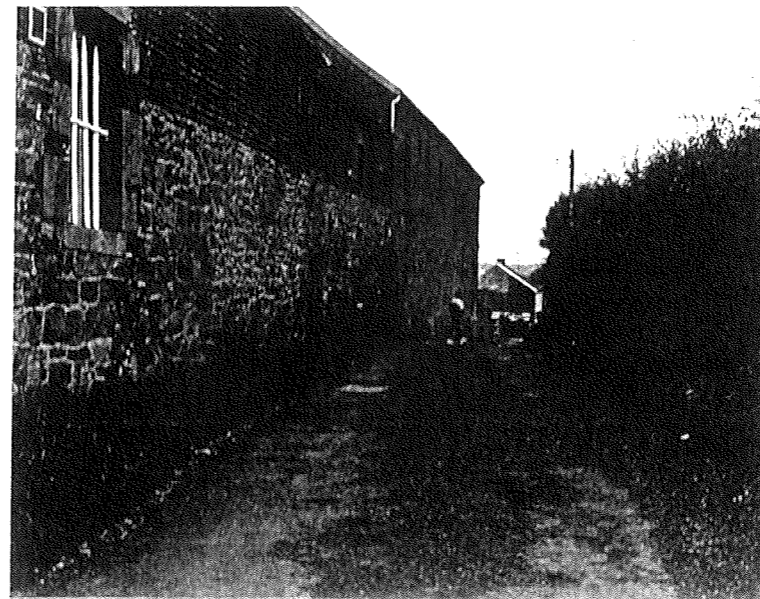
C'est sur les voies et venelles du rectangle originel de Saint-Rémy qu'aujourd'hui encore l'on rencontre le plus de piétons. Ailleurs dans la commune, c'est la voiture ou la motocyclette qui sont les moyens de transport les plus utilisés. Parents, enfants et personnes âgées marchent donc tantôt sur le trottoir, tantôt quand celui-ci disparaît sur la route. La rareté de la circulation automobile rend tout cela aisé et sans grand danger. Le paysage y est varié, le regard pénétrant une cour de ferme, frotant un perron ou longeant un beau mur de clôture. Les enfants cherchent les norsettes dans les haies, le village montre la son identité rurale et la qualité de vie qui en résulte.



le mur et l'escalier encadré par les deux marronniers.



la placette de l'école.



lauelle du Berger.

### ❖ le cœur villageois

Le cœur villageois de Saint-Rémy est un espace qui se situe à l'intersection de la D 959 et de la rue de l'église. Il est un lieu de rassemblement et de vie.

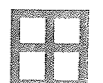
Il présente deux visages distincts. L'un tourné vers l'extérieur, le commerce, les déplacements rapides : il s'agit de la départementale 959. L'autre, plus secret, entre la mairie et l'église, accueille les fonctions administratives et culturelles du village.

Ces deux aspects, complémentaires, donnent à Saint-Rémy son identité spécifique. Saint-Rémy ne possède pas en effet de place de village groupant sur son pourtour l'ensemble des activités commerciales et administratives. La mairie et sa place, l'église et l'école, la salle des fêtes et le foyer rural et enfin le linéaire de la D 959 sont autant de lieux constitués. L'enjeu semble donc se situer davantage dans la mise en relation de ces différents espaces de vie.

Conforter chacun des lieux de vie et les mettre en relation, c'est affirmer le rôle identitaire du cœur du village.

Ce dernier est en effet porteur de sens sur le plan patrimonial. Son identité est soulignée par une forte homogénéité du bâti, qui est ici le plus ancien. Les fermes et les granges, parfois reconverties en logement, atteignent des dimensions considérables, encadrant les rues, somme toutes assez étroites, et créant ainsi des perspectives monumentales, dans lesquelles les édifices publics et l'église semblent trouver leur juste place.

Le cœur villageois entretient également des liens privilégiés avec la vallée des Cligneux, sur les pentes duquel il s'installe. Cette insertion génère un riche vocabulaire de seuils, de terrasses, mais aussi de venelles descendant vers la rivière.





### La Grand Rue

La question de la sécurité sur la Grand Rue reste en core d'actualité. Le trafic (environ 6000 véhicules/jour) est dense et trop rapide ; les traversées et les sorties de stationnement sont donc périlleuses. Pourtant, la Grand Rue est la colonne vertébrale du village. La situation est telle qu'un piéton trouve bien peu de confort sur les trottoirs de la D 959. Les 3 cafés et l'épicerie sont pourtant des lieux importants dans la vie sociale de la commune. L'enjeu est encore renforcé, puisque cette voie est un passage obligé. La réalisation prochaine du rond-point au niveau du carrefour (D 959/D 321) permettra peut-être de voir diminuer un peu la vitesse des voitures. Mais il est crucial de ne jamais perdre de vue que la D 959 est à la fois un axe de circulation automobile important à l'échelle du Val de Sambre et un lieu de passage vital à l'échelle de la commune, toujours en voiture certes, mais également à pied !

### La salle des fêtes et le foyer rural

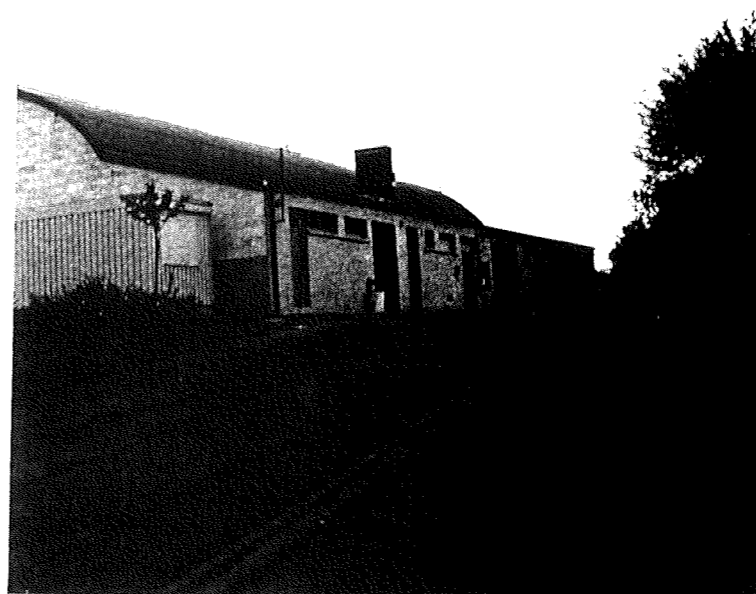
La localisation de ces équipements est particulièrement stratégique. Ils forment en effet une articulation entre les deux visages du cœur villageois. Cette situation n'est pourtant pas exploitée au maximum. L'architecture de la salle des fêtes et son traitement chromatique, les abords des deux bâtiments donnent à l'ensemble un caractère indéfini, difficile à rattacher à l'identité Saint-remoise. De plus, des liens sont à trouver entre ces équipements et les deux faubourgs contigus : du côté de la rue d'En Haut, par le tennis et du côté des lotissements de la D 959, par l'ancien chemin rural.

### La traversée du ruisseau des Cligneux

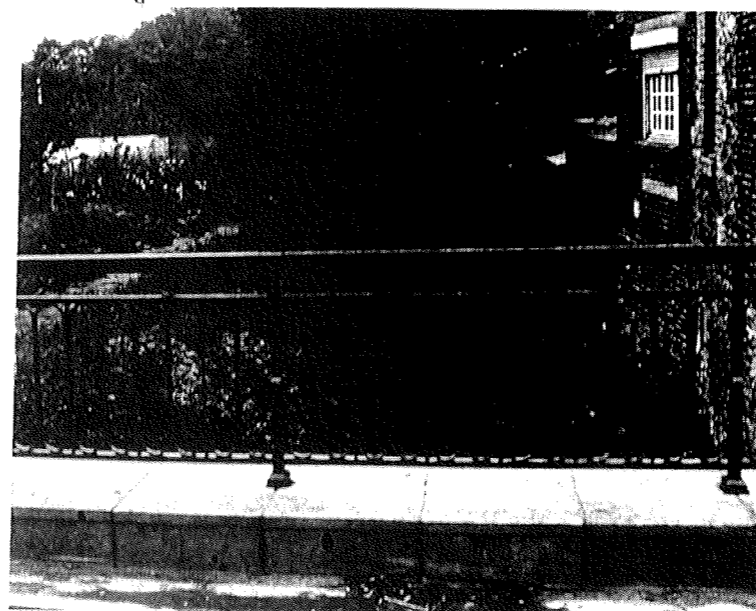
Des aménagements récents sont venus embellir le pont sur les Cligneux. Le garde-corps métallique permet aux regards de passer, l'embase en pierre bleue magnifique l'ouvrage. Pourtant, la distance existant entre la route et ces éléments les rend peu perceptibles, à tel point que l'on peut traverser le ruisseau sans le savoir. D'autre part, le petit parking installé sur l'autre rive ne favorise pas la valorisation de l'ouvrage.



*la descente vers les Cligneux.*



*la salle des fêtes et l'accès vers le foyer rural*



*le pont sur les Cligneux.*

La Grand Rue dispose de nombreux atouts pour le maintien des commerces existants, voire pour la création de nouveaux : bonne desserte, circulation importante et nombreuses possibilités de stationnement.

Elle constitue la "façade" du village, pour les visiteurs extérieurs à la commune. Elle est également le passage obligé pour bon nombre d'habitants souhaitant se rendre dans le Saint-Rémy secret (pour aller à l'école, revenir du collège, aller à la mairie...).

On y trouve un échantillon étonnant de la grande diversité architecturale de Saint-Rémy : anciennes fermes en bordure du cœur villageois, maisons ouvrières en direction de Hautmont, maisons de "contremaîtres" entre les deux, constructions plus récentes et mélange de tout cela!

Les articulations entre la Grand Rue et le cœur villageois plus secret sont, on l'a vu, de la plus haute importance. Des éléments existants permettent déjà ces articulations et sont donc à conforter. Il s'agit :

- ↻ de la salle des fêtes et du foyer rural,
- ↻ de la vue sur la place de la République et donc de la rue de la Place,
- ↻ de la ruelle du Berger,
- ↻ de la rue de l'Eglise,
- ↻ de la traversée des Cligneux,
- ↻ et plus ponctuellement de la chapelle au bord des Cligneux et du monument au mort.

Tous ces points d'accroche devront être pris en compte dans les aménagements futurs proposés pour l'amélioration de la D 959 dans la traversée du centre de Saint-Rémy.

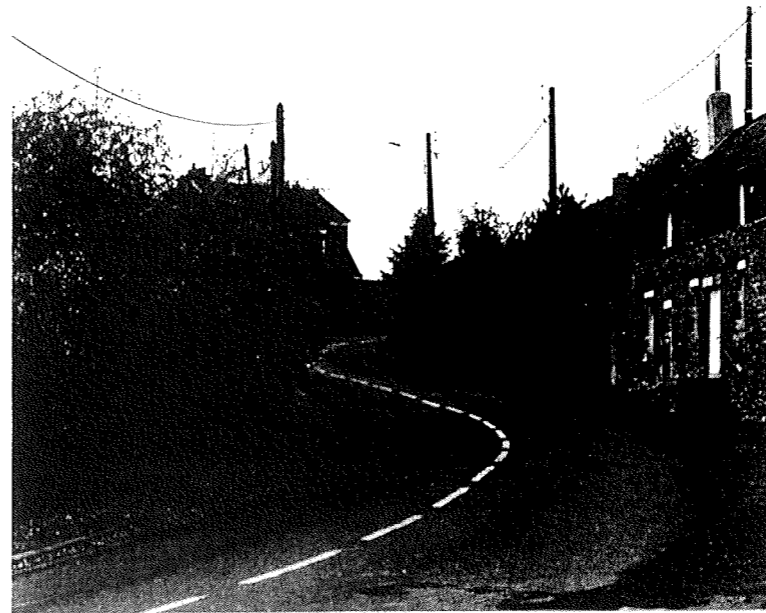
#### La départementale 307

Le paysage de la D 307, est bien marqué par son passage. Les bâtiments agricoles sont plus nombreux, tant dit que la route serpente et marque parfois des virages très accusés. Les contraintes de relief y sont également très présentes, obligeant ainsi, maisons et voies, à s'inscrire sur de fortes pentes. Quelques lettres, ouvertes sur les Cligneux, donnent les seules vues aérées sur ce dernier. Les chapelles contribuent avec les fermettes à renforcer l'aspect agricole de ces faubourgs.

Pourtant, aux abords de la voie ferrée, quelques maisons, à la typologie plus ouvrière, signalent le passage de la voie ferrée (le mal Arrêt, présent sur la carte IGN, signifie peut-être que le train s'arrêtait là par le passé).

#### La départementale 959

Elle offre un visage sensiblement différent. La voie est plus large et plus droite. Il s'en dégage un sentiment de déstructuration assez fort. L'entrée de Saint-Remy par le Sud est rendue difficile. En effet, entre le panneau d'agglomération et la traversée des Cligneux – porte d'entrée du cœur villageois – il y a plus d'un kilomètre, le long duquel maisons et champs se succèdent. La Cavée et le cimetière forment pourtant un ensemble assez homogène, avec, à la sortie du virage, la vue qui s'ouvre sur le paysage du village. Sans doute, faudra-t-il chercher un aménagement de cette portion de la D 959, qui concilie sa fonction résidentielle et sa fonction de desserte, avec sans nul l'aspect agricole des plateaux environnants.



la D307 grimpe le coteau des Cligneux.



la D959 aux prés Pouirons.

#### ❖ les faubourgs villageois

Ces faubourgs s'étendent le long des routes départementales du Sud et de l'Ouest de la commune. Il s'agit :

- des hameaux situés au Sud sur la D 959, à savoir la Cavée au niveau du cimetière, la Fache du Mur et les Prés Pouirons ;
- du linéaire de la D 307 d'une part entre Saint-Remy et Bousières et d'autre part entre Saint-Remy et Limont-Boutain.

L'approche historique a montré que ces faubourgs ont souvent à leur origine la présence d'une ferme ou d'un moulin. C'est le cas, sur la D 307, des moulins des Pendantes et des Réaux et des fermes Drapier et de Roch.

Pour la D 959, les documents les plus anciens montrent les trois secteurs évoqués plus haut comme étant des lieux d'habitat ; sans qu'une dénomination précise leur soit affectée. En effet, la Fache du Mur et les Prés Pouirons désignent des herbages ; et la Cavée, un chemin creux.

Ces faubourgs présentent une succession, plus ou moins clairsemée, de fermettes, de maisons individuelles d'âges variés, et parfois d'entreprises. L'espacement des édifices donne largement sur le paysage, tantôt de la Sambre, des Cligneux ou des plateaux.

La fonction résidentielle de ces faubourgs est évidente. Certains secteurs, plus agglomérés, donnent une impression de petit quartier où les uns et les autres se connaissent et échangent. En fonction de l'éloignement entre le centre et les habitations, la voiture s'impose avec plus ou moins d'évidence. Cette distance entre centre de vie collective et espace de vie privée est une des conséquences directes de l'urbanisation linéaire. Le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale est dès lors plus difficile à entretenir. Les hautes haies d'arbres ne perdant pas leurs feuilles traduisent souvent la volonté d'isolement née de ces situations.

L'avenir de ces secteurs est donc à considérer de très près.





#### ◆ les faubourgs urbains

Ces faubourgs correspondent aux parties Nord des départementales 321 et 959, toutes deux en contact avec la ville de Hautmont.

Ces faubourgs ont une origine sans doute beaucoup plus récente que les précédents. En dehors peut-être du hameau du Boudignau situé sur la D 959, qui est présent sur la carte d'Etat Major du début de ce siècle et dont la toponymie d'aujourd'hui n'a rien gardé.

Liés à l'industrialisation de la vallée de la Sambre, ils sont très fortement marqués par un habitat de type ouvrier du début de ce siècle et de la fin du précédent. Les maisons sont individuelles, de petites dimensions, très semblables entre-elles, et installées sur des parcelles en lanières très fines. A ces bandes de maisons ouvrières standardisées, sont venues s'ajouter ces dernières décennies des maisons individuelles et des lotissements en impasse (lotissements constitués autour d'une voirie centrale, sans débouchés).

Ces quartiers, malgré l'existence d'entreprises et l'implantation récente du stade, n'ont d'autre vocation que résidentielle.

En même temps, ils forment deux des entrées de ville les plus fréquentées de Saint-Rémy, et doivent à ce titre faire l'objet d'une mise en valeur adaptée.

#### Le stade et le terrain de tennis

La rue donnant accès au stade et au terrain de tennis est un peu confidentielle. La découverte de ce site très ouvert offre des panoramas sur la campagne environnante, et s'inscrit dans la continuité d'un chemin rural, qui invite à la promenade. La localisation de cet équipement communal permet aux habitants des faubourgs urbains d'accéder rapidement aux activités sportives. Mais, il convient de se demander si, à l'avenir, les équipements collectifs ne devraient pas être regroupés dans un même ensemble ; tandis que parallèlement seront améliorées les conditions d'accès pour les piétons et les cyclistes.



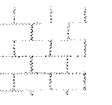
*le terrain de sport.*

#### Les entrées Nord de la commune

Comme cela a déjà été signalé, le giratoire au niveau du carrefour D959/D321, marquera prochainement la nouvelle entrée de la commune. Le bâti linéaire situé en amont ne sera pas vraiment identifié par les automobilistes comme appartenant au village. Et ceci d'autant plus que ce carrefour marque déjà l'entrée dans le cœur villageois (premier commerce, monument au mort à peu de distance...). Le traitement d'accompagnement du giratoire est donc d'une grande importance. D'autre part, il serait intéressant de profiter de la vue bientôt plus ouverte vers la campagne, lorsque l'on arrive de la ferme de Wagnories.



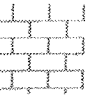
*le carrefour D959/321, lieu du futur giratoire.*



Carte des équipements  
1 cm représente 125 m



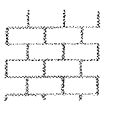
- 1 église
- 2 école
- 3 mairie
- 4 foyer rural
- la salle des fêtes
- le terrain de tennis
- 5 terrains de sports (football et tennis)



Carte des commerces  
1 cm représente 125 m



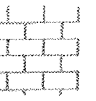
- 1 café-brasserie
- 2 café-brasserie
- 3 épicerie



Carte des entreprises  
1 cm représente 125 m



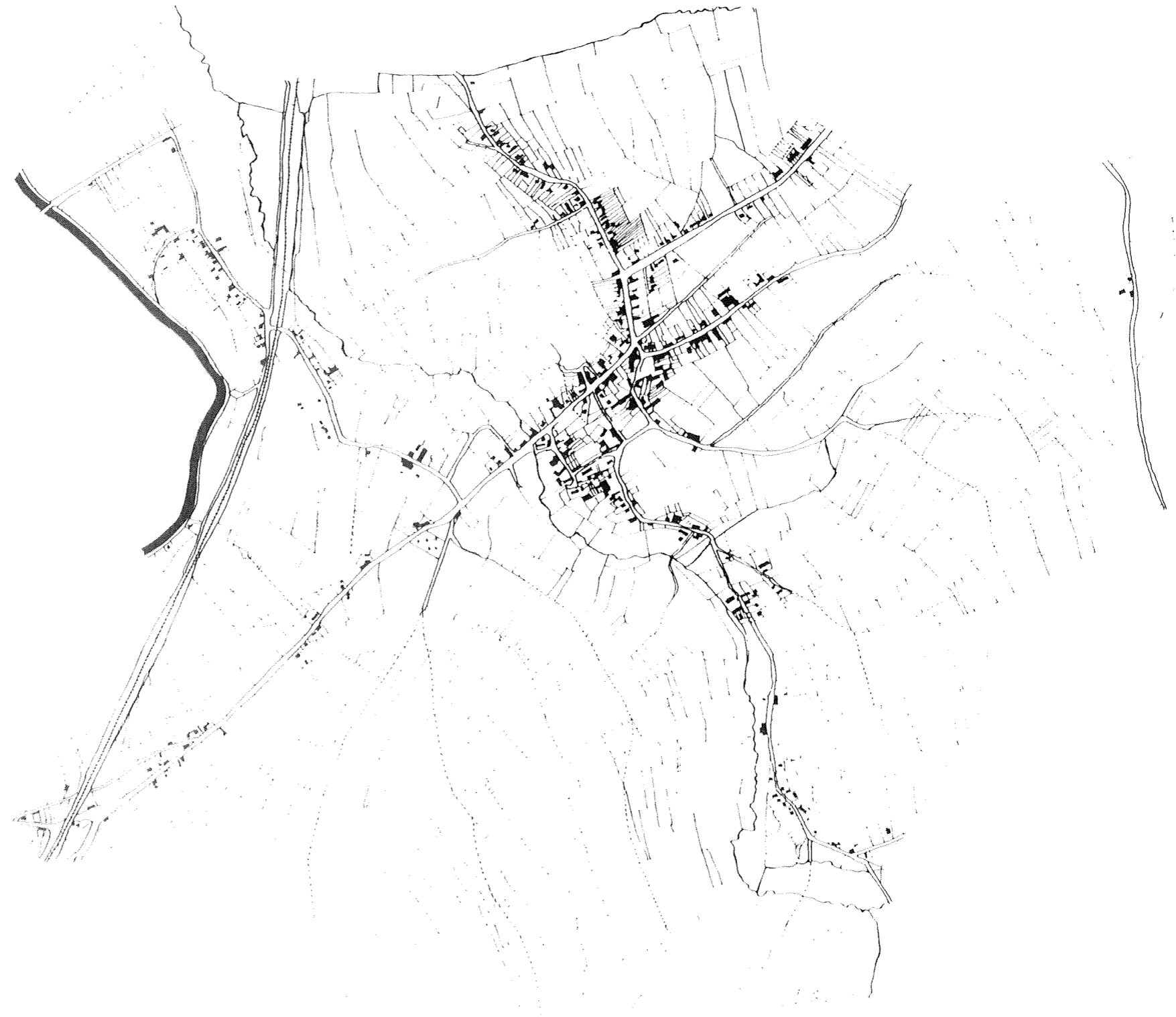




Carte d'évolution du bâti entre 1962 et 1994

1 cm représente 125 m

les bâtiments présents sur le calque sont ceux qui ont été édifiés au cours de la période

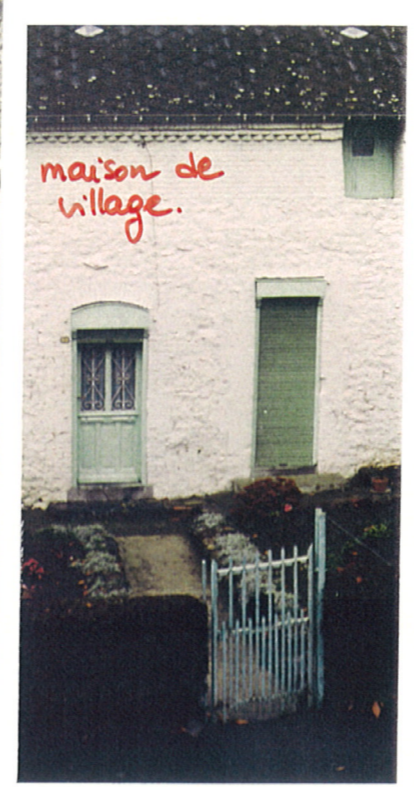


On peut compter environ une centaine de maisons individuelles,  
environ une cinquantaine de maisons en lotissement ou en semi-collectif  
et moins d'une dizaine d'extensions de fermes ou de bâtiments artisanaux ou industriels.





une ferme



maison de village.



pantheon récent



lotissement

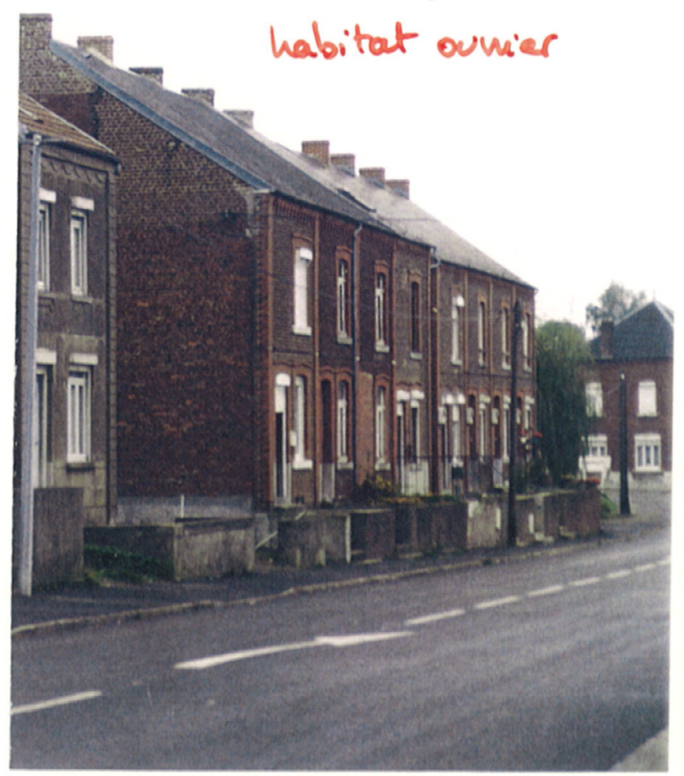


à Saint - Rémy

la diversité

habitat ouvrier

de l'habitat



lotissement en impasse.



est très

lotissement



grande !...

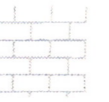


tennis entre mairie  
et salle des fêtes.

passage







jardins  
de village



de nombreux  
volets sont  
peints en  
vert à  
Saint-Rémy.



un mur:  
général le  
relief.



un escalier  
général le  
relief.



un banc de pierre



un mur de pierre  
sèche.





